RAPPORT D'ACTIVITÉ

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

2005 · 2006

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Masse
Empruntée au cérémonial parlementaire britannique, la masse symbolise l'autorité de l'Assemblée nationale ainsi que celle de son président. Elle est déposée sur la table centrale de la Chambre et y reste tant que le président demeure à son siège.

Iris versicolore
Cette fleur a été consacrée emblème floral québécois à l'automne 1999 à la suite de l'adoption de la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec.

Anciennes armoiries du Québec
Détail de la verrière qui décore l'entrée du restaurant *Le Parlementaire*. Ces armoiries de la province ont été en vigueur de 1868 à 1939.

Buste de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890)
Homme de lettres et bibliophile, Chauveau a été le premier des premiers ministres du Québec en poste de 1867 à 1873.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

2005 · 2006

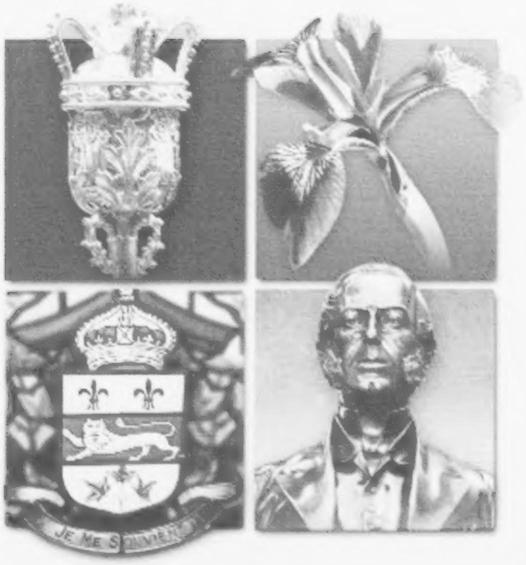

Cette publication a été réalisée avec la collaboration des cadres et du personnel de toutes les unités administratives de l'Assemblée nationale. Les données présentées dans ce rapport, sauf indication contraire, font état des activités de l'Assemblée nationale du 1er avril 2005 au 31 mars 2006.

Direction :	Dominic Toupin
Coordination :	Julie Lagacé
Comité de réalisation et de rédaction :	Geneviève Barry
	Noémie Cimon-Mattar
	Maude Daoust
	Joan Deraîche
	Dominique Drouin
	Isabelle Giguère
	Robert Jolicoeur
	Julie Lagacé
	Martin Rochefort
Révision :	Francine Boivin Lamarche
	Nancy Ford
	Sylvia Ford
	Marie-Jeanne Gagné
Réalisation graphique Page couverture :	Manon Paré
Pages intérieures :	Myriam Landry
Photographies :	Étienne Auger-Bisson, page 59
	Jean-Claude Boudreault, pages 43, 44
	Daniel Lessard
Impression :	Imprimerie Le Renouveau

Cette publication est diffusée dans le site Internet de l'Assemblée nationale à l'adresse www.assnat.qc.ca

Dépôt légal – 2e trimestre 2006
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-47334-5
ISSN 1492-5753

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants 2005-2006 4

Préface 7

Avant-propos 8

L'Assemblée nationale 10
- la mission 10
- les parlementaires de la 37e législature 11
- le diagramme de l'Assemblée au 31 mars 2006 16

Le travail parlementaire 18
- l'horaire des séances 18
- le bilan du travail à l'Assemblée 19
- les commissions parlementaires 23

Les citoyens 34
- les activités éducatives 34
- une Assemblée ouverte aux citoyens 38
- un lieu d'échanges culturels 39
- les communications 42

La diplomatie parlementaire 45
- les relations multilatérales 45
- les relations bilatérales 48
- la coopération interparlementaire 50
- les visites officielles 50

Le patrimoine 53
- le patrimoine documentaire 53
- le patrimoine immobilier et urbain 54

L'organisation administrative 56
- l'organigramme au 31 mars 2006 56
- le Bureau de l'Assemblée nationale 57
- le personnel 58
- l'Assemblée se modernise 60
- les dépenses de l'Assemblée nationale 61

Annexes
- les projets de loi adoptés 63
- les mandats accomplis par les commissions parlementaires 66
- les allocations versées aux députés 71
- le mandat des unités administratives 72

Quelques renseignements pratiques 75

2005-2006

Faits saillants

NOUVELLE SESSION

Les membres de l'Assemblée nationale ont accueilli le lieutenant-gouverneur, l'honorable Lise Thibault, pour l'ouverture de la deuxième session de la trente-septième législature, le mardi 14 mars 2006.

COMMISSION SPÉCIALE SUR LA LOI ÉLECTORALE (CSLE)

La Commission spéciale sur la Loi électorale a été créée par l'Assemblée nationale en juin 2005 afin d'étudier différentes questions liées au mode de scrutin, à la tenue des élections et aux mesures favorisant la représentation des régions, des femmes, des jeunes, des minorités ethnoculturelles et des autochtones. Pour une première fois dans l'histoire des travaux parlementaires de l'Assemblée, un comité de citoyens a été formé afin d'assister les membres de la Commission dans la réalisation de son mandat.

COMMISSION DE LA CULTURE SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX

Le député de Shefford, monsieur Bernard Brodeur, et le député de Mercier, monsieur Daniel Turp, lors des consultations publiques sur le patrimoine religieux. La Commission de la culture a tenu une consultation générale dans sept villes québécoises.

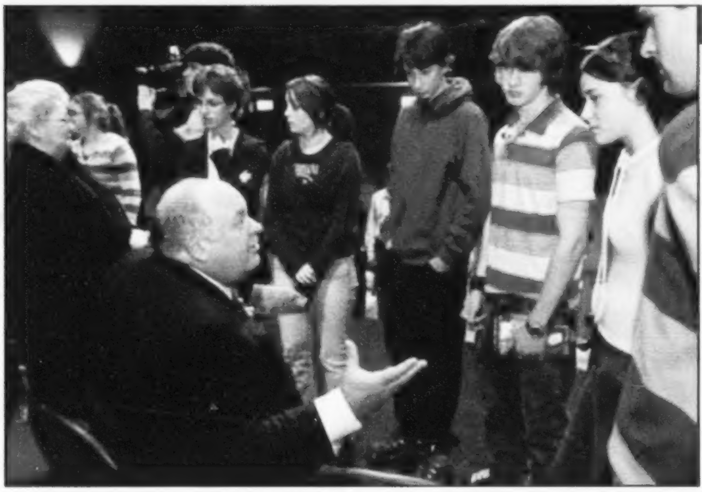

TOURNÉE DU PRÉSIDENT

Le président de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet, a effectué à l'hiver 2006 une tournée dans 14 établissements d'enseignement de niveau secondaire. Sa visite a permis à plus de 5000 étudiants de mieux comprendre le rôle de l'Assemblée nationale, son histoire et ses réalisations.

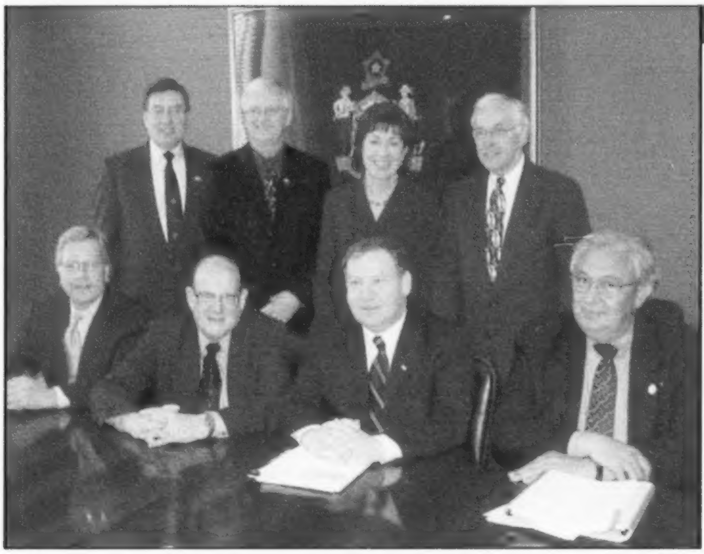

EASTERN REGIONAL CONFERENCE (ERC)

L'Assemblée nationale est membre international affilié au *Council of State Governments* (CSG) et à son chapitre de l'Est, l'*Eastern Regional Conference* (ERC). Depuis janvier 2006, William Cusano, le premier vice-président de l'Assemblée nationale, occupe le poste de vice-président de l'ERC. C'est la première fois qu'un député de l'extérieur des États-Unis détient ce poste prestigieux. (à droite, 1re rangée)

Préface

Je suis heureux de vous présenter le *Rapport d'activité de l'Assemblée nationale du Québec 2005-2006*. Plusieurs événements ont marqué l'année parlementaire au sein de notre institution. D'entrée de jeu, mentionnons l'ouverture de la deuxième session de la 37e législature, le mardi 14 mars 2006. C'est lors de cette première séance que l'Assemblée a accueilli les deux nouveaux députés élus lors des élections partielles du 12 décembre 2005, dans les circonscriptions d'Outremont et de Verchères.

Au cours de la dernière année, deux commissions parlementaires ont tenu des consultations générales dans plusieurs régions du Québec concernant la question du patrimoine religieux et la réforme de la Loi électorale. Elles ont d'ailleurs soulevé un grand intérêt au sein de la population québécoise. Ce genre de consultation ne s'était pas déroulé depuis 20 ans.

L'Assemblée nationale a poursuivi l'analyse des propositions de réforme parlementaire déposées en 2004-2005. Plusieurs éléments ont été étudiés par la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire, notamment le calendrier parlementaire et l'horaire, le suivi des pétitions, la participation des citoyens aux travaux des commissions au moyen des vidéoconférences ou encore des consultations en ligne.

Par ailleurs, j'ai eu le plaisir d'effectuer pour une troisième année consécutive une tournée dans les écoles secondaires du Québec afin de mieux faire connaître aux jeunes le rôle de l'Assemblée nationale. Cette tournée m'a permis de partager ma passion de la vie politique avec eux, mais aussi de leur faire découvrir les mille et une facettes de notre vie parlementaire.

Sur le plan des relations interparlementaires et internationales en 2005-2006, les activités ont été nombreuses et fructueuses. Du côté de la francophonie parlementaire, un membre de notre Assemblée a représenté l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) lors de la 33e session de la Conférence générale de l'UNESCO à Paris, en octobre 2005. C'est d'ailleurs à cette occasion que les membres de la Conférence ont adopté l'avant-projet de Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. L'Assemblée nationale a également accueilli le président du Parlement écossais, le très honorable George Reid, et une délégation de parlementaires écossais pour souligner le Jour du tartan.

Je souhaite que la lecture de ce Rapport vous permette de découvrir et d'apprécier l'abondante richesse de notre monde parlementaire.

Le président de l'Assemblée nationale,

Michel Bissonnet

Avant-propos

Je suis heureux de me joindre au président pour vous présenter un portrait des nombreuses réalisations menées par les parlementaires et le personnel administratif en 2005-2006. Le présent document vous permettra de découvrir plusieurs aspects de notre institution, tant sur le plan du travail parlementaire, des activités destinées aux citoyens, de la diplomatie, du patrimoine que de l'administration.

D'abord, j'aimerais souligner qu'au chapitre parlementaire la dernière année fut très bien remplie. La coordination de deux commissions parlementaires itinérantes a engagé des efforts soutenus du personnel de l'Assemblée. Ces consultations, à en juger par les résultats obtenus, ont connu un franc succès. Au total, 102 personnes et organismes ont été entendus lors des consultations publiques sur le patrimoine religieux qui se sont déroulées à l'automne 2005 dans sept villes du Québec. De son côté, la Commission spéciale sur la Loi électorale a dépassé toutes les attentes, puisque 361 mémoires ont été reçus lors de la consultation générale. Plus de 300 personnes et organismes ont pu se faire entendre à l'occasion des auditions publiques tenues entre les mois de janvier et mars 2006, dans 16 villes du Québec.

L'Assemblée nationale a franchi un pas supplémentaire sur le plan environnemental en lançant, à l'automne 2005, une importante campagne de sensibilisation intitulée *Pour l'avenir, je récupère!*. Désireuse de contribuer davantage à la préservation des ressources naturelles du Québec, l'institution s'est engagée avec plus de détermination sur la voie de la récupération.

Je vous invite donc à lire ce Rapport d'activité qui sera un guide précieux pour mieux comprendre le fonctionnement de notre institution, dont le rôle est primordial au sein de notre société démocratique.

Le secrétaire général,

François Côté

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LA MISSION

L'Assemblée nationale du Québec est l'assise du pouvoir législatif. Elle est constituée des députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales. C'est aux députés qu'incombe la responsabilité de débattre et d'adopter les projets de loi et le budget. Ils ont également pour rôle d'exercer un contrôle sur les actes du gouvernement, notamment lors de la période des questions et réponses orales ou de l'adoption des crédits du gouvernement, et de débattre de questions d'intérêt public.

La durée du mandat collectif de ces députés, appelée « législature », est prévue dans la Constitution et ne dépasse pas cinq ans.

L'Assemblée nationale et le lieutenant-gouverneur constituent le Parlement du Québec.
Le Parlement du Québec assume tous les pouvoirs qui sont attribués à la Législature du Québec.
(Loi sur l'Assemblée nationale)

SÉANCE D'OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA 37e LÉGISLATURE

Le 10 mars 2006, sur l'avis du Conseil des ministres, le lieutenant-gouverneur a prorogé la première session de la trente-septième législature et a convoqué l'Assemblée nationale pour l'ouverture de la deuxième session de la trente-septième législature, le mardi 14 mars 2006, à 14 heures.

Les membres de l'Assemblée ont accueilli le lieutenant-gouverneur, l'honorable Lise Thibault. L'allocution du lieutenant-gouverneur fut suivie du discours d'ouverture du premier ministre, dans lequel il a dévoilé les intentions législatives de son gouvernement et le programme qu'il entendait soumettre à l'Assemblée au cours de la nouvelle session.

LES TROIS POUVOIRS DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

POUVOIR LÉGISLATIF	POUVOIR EXÉCUTIF	POUVOIR JUDICIAIRE
Étudie, discute, modifie et vote les lois.	Détermine les politiques qui guident l'action de l'État.	Interprète les lois votées par le pouvoir législatif.
Exerce un contrôle sur l'action du pouvoir exécutif. Débat de questions d'intérêt public.	Administre et dirige l'État en conformité avec les lois votées par le pouvoir législatif.	Décide si un citoyen ou un groupe a agi ou non en conformité avec la loi.
↓ **Parlement**	↓ **Gouvernement**	↓ **Tribunaux**

UNE SESSION est une période de temps qui s'écoule entre la convocation de l'Assemblée nationale et sa prorogation. Une session n'est officiellement ouverte qu'après l'allocution du lieutenant-gouverneur qui, pour la circonstance, occupe le fauteuil du président. Aucune limite de temps n'est prévue dans le règlement pour son allocution.

LE RÔLE DU DÉPUTÉ

L'activité première du député est de participer au processus législatif. En tant que **législateur**, il étudie, analyse et vote les projets de loi à l'Assemblée nationale. Ce rôle se joue en plusieurs étapes, tant à l'Assemblée qu'en commission parlementaire.

De plus, en tant que **contrôleur** de l'activité gouvernementale, le député dispose de plusieurs moyens pour questionner les actes du gouvernement. Mentionnons, entre autres, le questionnement des ministres sur des sujets d'actualité lors de la période des questions, de même que l'étude des activités et de la gestion des ministères en commission. Il intervient notamment lors des consultations publiques en commission parlementaire sur les principaux enjeux de société.

Il exerce aussi un rôle d'**intermédiaire** entre les citoyens et l'administration publique. Le député est le représentant des électeurs de sa circonscription. Il défend les intérêts de ses concitoyens et fait valoir leurs besoins auprès de l'appareil gouvernemental.

LES PARLEMENTAIRES DE LA 37e LÉGISLATURE

Les élections partielles du 12 décembre 2005

Une élection partielle est tenue dans une circonscription électorale afin de combler une vacance occasionnée par la démission ou le décès d'un député ou encore par une décision judiciaire. Lorsqu'un siège devient vacant, un décret du gouvernement ordonnant la tenue d'une élection doit être transmis au Directeur général des élections du Québec au plus tard six mois à compter du premier jour où le siège est vacant.

Le 6 juin 2005, madame Louise Harel, députée de Hochelaga-Maisonneuve, a été désignée par les membres du caucus du Parti québécois au poste de chef de l'opposition officielle.

À la suite de la démission de quatre députés en 2005-2006, des élections partielles ont eu lieu le 12 décembre 2005, dans les circonscriptions d'Outremont et de Verchères. Ces élections ont été déclenchées en vertu d'un décret du gouvernement pris le 8 novembre 2005. Les deux autres élections auront lieu au cours de l'année 2006.

Le 20 décembre 2005, le Directeur général des élections faisait parvenir au secrétaire général de l'Assemblée la liste des candidats proclamés élus dans les circonscriptions électorales suivantes :

Outremont
Raymond Bachand
(PLQ)

Verchères
Stéphane Bergeron
(PQ)

Les démissions

Quatre députés ont démissionné en 2005-2006. Il s'agit de :

Yves Séguin
(PLQ)
Outremont

Élu pour la première fois :
le 2 décembre 1985

Date de la démission :
le 25 mai 2005

Au moment de la démission :
député

Bernard Landry
(PQ)
Verchères

Élu pour la première fois :
le 15 novembre 1976

Date de la démission :
le 6 juin 2005

Au moment de la démission :
chef de l'opposition officielle

André Boulerice
(PQ)
Sainte-Marie–Saint-Jacques

Élu pour la première fois :
le 2 décembre 1985

Date de la démission :
le 14 septembre 2005

Au moment de la démission :
vice président de
la Commission de la culture

Pauline Marois
(PQ)
Taillon

Élue pour la première fois :
le 13 avril 1981

Date de la démission :
le 20 mars 2006

Au moment de la démission :
porte-parole de l'opposition
officielle en matière
de relations internationales

Au 31 mars 2006, l'Assemblée se composait ainsi :

	Nombre de sièges
Parti libéral du Québec (PLQ)	73
Parti québécois (PQ)	44
Action démocratique du Québec* (ADQ)	5
Députés indépendants	1
Vacants	2

*Députés indépendants. Un groupe parlementaire se définit comme suit : tout groupe d'au moins 12 députés élus sous la bannière d'un même parti politique ou qui a obtenu au moins 20 % des voix aux plus récentes élections générales.

On compte 16 anciens maires parmi les députés actuels.

Les députés de la trente-septième législature comptent en moyenne 8 ans et 3 mois d'expérience parlementaire. Au 31 mars 2006, ils étaient âgés en moyenne de 51 ans et 7 mois. La plus jeune députée était âgée de 26 ans et le doyen, de 70 ans.

Qui sont nos députés?

Au 31 mars 2006, les femmes, au nombre de 39, occupaient 31,7 % des sièges à l'Assemblée nationale.

À l'image de la population québécoise, les députés de l'Assemblée nationale sont issus de différents milieux professionnels et scolaires.

PRINCIPALES OCCUPATIONS PROFESSIONNELLES DES DÉPUTÉS AU COURS DE LEUR CARRIÈRE	
Professeurs	23 députés
Gestionnaires	22 députés
Avocats	16 députés
Fonctionnaires	7 députés

PARMI LES DISCIPLINES UNIVERSITAIRES LES PLUS REPRÉSENTÉES, ON COMPTE	
Droit	22 députés
Science politique	13 députés
Administration	9 députés
Enseignement	9 députés

NIVEAU DE FORMATION

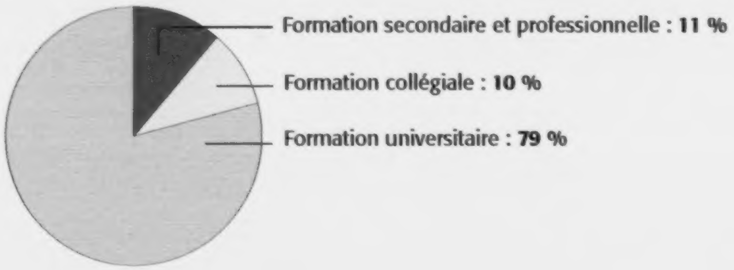

RÉPARTITION DU NOMBRE DE DÉPUTÉS PAR TRANCHE D'ÂGE

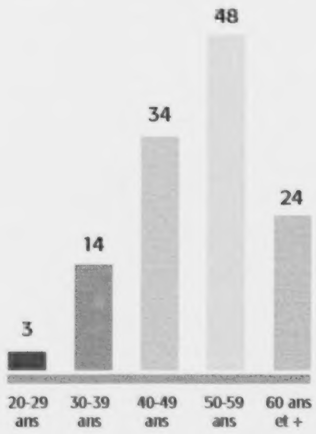

LES PA

DE LA TR

JEAN CHAREST
Premier ministre
Sherbrooke

JACQUES P. DUPUIS **Leader** Saint-Laurent	**CLAUDE BÉCHARD** **Leader adjoint** Kamouraska-Témiscouata	**MICHÈLE LAMQUIN-ÉTHIER** **Leader adjointe** Crémazie	**NORMAN MACMILLAN** **Whip** Papineau	**LUCIE CHARLEBOIS** **Whip adjointe** Soulanges	**NICOLE LOISELLE** **Whip adjointe** Saint-Henri–Sainte-Anne	**DAVID WHISSELL** **Président du caucus** Argenteuil

VINCENT AUCLAIR Vimont	**MICHEL AUDET** Laporte	**CLAUDE BACHAND** Arthabaska	**RAYMOND BACHAND** Outremont	**LINE BEAUCHAMP** Bourassa-Sauvé	**LAWRENCE S. BERGMAN** D'Arcy-McGee	**DANIEL BERNARD** Rouyn-Noranda–Témiscamingue	**RAYMOND BERNIER** Montmorency	**KARL BLACKBURN** Roberval	**YVON BORDELEAU** Acadie	**JULIE BOULET** Laviolette

BERNARD BRODEUR Shefford	**JACQUES CHAGNON** Westmount–Saint-Louis	**NANCY CHAREST** Matane	**ANDRÉ CHENAIL** Huntingdon	**ROCH CHOLETTE** Hull	**MAURICE CLERMONT** Mille-Îles	**RUSSELL COPEMAN** Notre-Dame-de-Grâce	**PIERRE CORBEIL** Abitibi-Est	**PHILIPPE COUILLARD** Mont-Royal	**MICHELLE COURCHESNE** Fabre	**MARGARET F. DELISLE** Jean-Talon

PIERRE DESCOTEAUX Groulx	**MICHEL DESPRÉS** Jean-Lesage	**JEAN DUBUC** La Prairie	**JEAN-MARC FOURNIER** Châteauguay	**ANDRÉ GABIAS** Trois-Rivières	**MONIQUE GAGNON-TREMBLAY** Saint-François	**FRANCINE GAUDET** Maskinongé	**FRANÇOISE GAUTHIER** Jonquière	**HENRI-FRANÇOIS GAUTRIN** Verdun	**SAM HAMAD** Louis-Hébert	**FRANCE HAMEL** La Peltrie

FATIMA HOUDA-PEPIN La Pinière	**YOLANDE JAMES** Nelligan	**MONIQUE JÉRÔME-FORGET** Marguerite-Bourgeoys	**GEOFFREY KELLEY** Jacques-Cartier	**RÉJEAN LAFRENIÈRE** Gatineau	**CHARLOTTE L'ÉCUYER** Pontiac	**DIANE LEGAULT** Chambly	**LAURENT LESSARD** Frontenac	**YVON MARCOUX** Vaudreuil	**PIERRE MARSAN** Robert-Baldwin	**ÉRIC R. MERCIER** Charlesbourg

PIERRE MOREAU Marguerite-D'Youville	**NORBERT MORIN** Montmagny-L'Islet	**THOMAS J. MULCAIR** Chomedey	**NATHALIE NORMANDEAU** Bonaventure	**FRANÇOIS OUIMET** Marquette	**ALAIN PAQUET** Laval-des-Rapides	**JEAN-PIERRE PAQUIN** Saint-Jean	**PIERRE PARADIS** Brome-Missisquoi	**BENOÎT PELLETIER** Chapleau	**SARAH PERREAULT** Chauveau	**PIERRE REID** Orford

JEAN RIOUX Iberville	**JEAN-PIERRE SOUCY** Portneuf	**CAROLE THÉBERGE** Lévis	**LISE THÉRIAULT** Anjou	**TONY TOMASSI** LaFontaine	**YVON VALLIÈRES** Richmond	**DOMINIQUE VIEN** Bellechasse

RLEMENTAIRES

RENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE
AU 31 MARS 2006

LOUISE HAREL
Chef de l'opposition officielle
Hochelaga-Maisonneuve

MICHEL BISSONNET
Président
Jeanne-Mance–Viger

WILLIAM CUSANO
Premier vice-président
Viau

DIANE LEBLANC
Deuxième vice-présidente
Beauce-Sud

FRANÇOIS GENDRON
Troisième vice-président
Abitibi-Ouest

DIANE LEMIEUX Leader Bourget	STÉPHANE BÉDARD Leader adjoint Chicoutimi	MICHEL MORIN Whip Nicolet Yamaska	JACQUES CÔTÉ Whip adjoint Dubuc	AGNÈS MALTAIS Présidente du caucus Taschereau

MAXIME ARSENEAU Îles de la Madeleine	DENISE BEAUDOIN Mirabel	STÉPHANE BERGERON Verchères	ROSAIRE BERTRAND Charlevoix	CAMIL BOUCHARD Vachon	CLAUDE BOUCHER Johnson	ALEXANDRE BOURDEAU Berthier	JOCELYNE CARON Terrebonne	NOËLLA CHAMPAGNE Champlain

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU Borduas	SOLANGE CHAREST Rimouski	CLAUDE COUSINEAU Bertrand	SERGE DESLIÈRES Beauharnois	LÉANDRE DION Saint Hyacinthe	RITA DIONNE-MARSOLAIS Rosemont	DANIELLE DOYER Matapédia	MARJOLAIN DUFOUR René Lévesque	NICOLAS GIRARD Gouin

NORMAND JUTRAS Drummond	ELSIE LEFEBVRE Laurier Dorion	FRANCOIS LEGAULT Rousseau	RICHARD LEGENDRE Blainville	NICOLE LÉGER Pointe-aux-Trembles	GUY LELIÈVRE Gaspé	MICHEL LÉTOURNEAU Ungava	SYLVAIN PAGÉ Labelle	LUCIE PAPINEAU Prévost

CLAUDE PINARD Saint Maurice	LORRAINE RICHARD Duplessis	HÉLÈNE ROBERT Deux Montagnes	SYLVAIN SIMARD Richelieu	JEAN-CLAUDE ST-ANDRÉ L'Assomption	LUC THÉRIAULT Masson	STÉPHAN TREMBLAY Lac Saint Jean

DANIEL TURP Mercier	JONATHAN VALOIS Joliette	CÉCILE VERMETTE Marie Victorin

MARIO DUMONT
Rivière-du-Loup

JANVIER GRONDIN Beauce Nord	SYLVAIN LÉGARÉ Vanier	MARC PICARD Chutes de la Chaudière	SYLVIE ROY Lotbinière

DANIEL BOUCHARD
Mégantic Compton

LE DIAGRAMME DE L'ASSEMBLÉE AU 31 MARS 2006

Fonctions parlementaires

Président

Élu parmi les députés, il exerce une triple fonction : diriger les séances de l'Assemblée en veillant à faire respecter le règlement et à sauvegarder les droits et privilèges de l'Assemblée et de tous les députés qui la composent; administrer les services de l'Assemblée; représenter l'Assemblée au Québec et à l'étranger, notamment dans ses rapports avec d'autres parlements.

Vice-présidents

Au nombre de trois, dont les deux premiers sont élus parmi les députés du groupe parlementaire formant le gouvernement et le troisième parmi les députés du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, ils assistent le président dans ses fonctions et jouissent des mêmes prérogatives et de la même autorité lorsqu'ils le remplacent dans ses fonctions parlementaires.

Chef

Député qui dirige l'action parlementaire de son parti.

Leader

Député à qui revient la responsabilité d'établir les stratégies parlementaires de son groupe.

Leader adjoint

Député qui soutient et remplace le leader dans ses fonctions.

Whip

Député qui veille à la discipline à l'intérieur de son groupe et coordonne l'action des députés à l'Assemblée, en commission et au sein des délégations.

Whip adjoint

Député qui soutient et remplace le whip dans ses fonctions.

Définitions

○ **Groupe parlementaire formant le gouvernement**

Ensemble des députés élus sous la bannière du parti politique ayant remporté le plus grand nombre de sièges lors de l'élection générale. Leur chef devient le premier ministre et il choisit, généralement au sein de ce groupe, ceux qui deviendront ministres.

○ **Groupe parlementaire formant l'opposition officielle**

Ensemble des députés élus sous la bannière du parti politique ayant remporté le deuxième plus grand nombre de sièges lors de l'élection générale. Le chef de ce groupe parlementaire devient le chef de l'opposition officielle.

○ **Député indépendant**

Député n'appartenant à aucun groupe parlementaire reconnu en vertu du règlement de l'Assemblée nationale ou qui, en cours de mandat, quitte un groupe sans adhérer à un autre. Un député indépendant peut adhérer à un groupe parlementaire à tout moment au cours d'une législature.

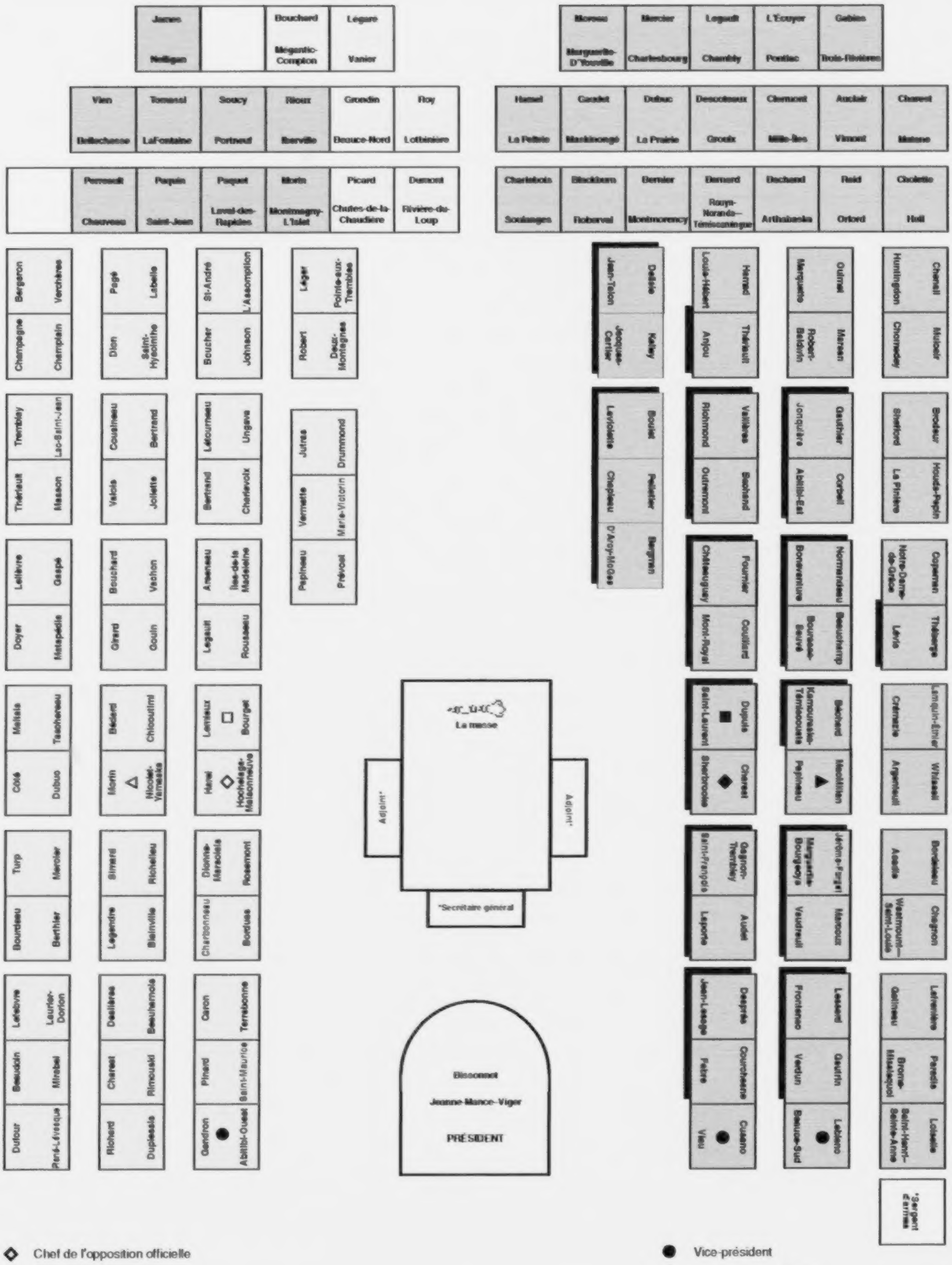

◇ Chef de l'opposition officielle

◻ Leader de l'opposition officielle

△ Whip de l'opposition officielle

☐ Autres députés

● Vice-président

◆ Chef du gouvernement

■ Leader du gouvernement

▲ Whip du gouvernement

Ministre

L'Assemblée nationale et LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Pendant leur mandat, les députés sont appelés à débattre d'une variété de questions sur les affaires publiques du Québec. Que ce soit pour exprimer une opinion, une intention ou encore pour adopter un projet de loi, divers moyens sont à leur disposition afin d'étudier une question sur un enjeu sociétal et de participer pleinement aux travaux parlementaires. Les débats à l'Assemblée nationale et en commissions se déroulent selon un ensemble de règles inspirées du parlementarisme britannique, qui garantissent la liberté d'expression des élus et leur droit de regard sur les affaires de l'État.

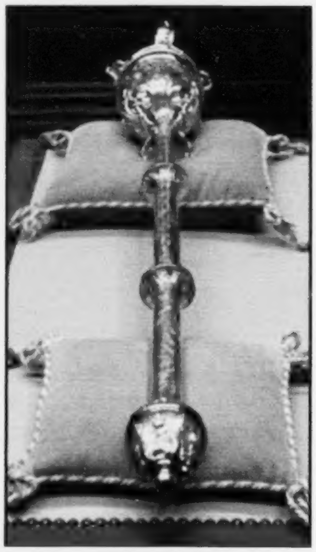

La masse symbolise l'autorité de l'Assemblée nationale et de son président.

L'HORAIRE DES SÉANCES

Le règlement de l'Assemblée nationale établit un calendrier de travail comprenant deux périodes, soit du deuxième mardi de mars au 23 juin au plus tard, et du troisième mardi d'octobre au 21 décembre au plus tard. Le règlement prévoit aussi des périodes dites « intensives », débutant le 25 mai et le 25 novembre, au cours desquelles les députés siègent également le vendredi, et où les heures de séance sont prolongées.

Les séances des commissions parlementaires peuvent se dérouler tout au long de l'année. Cependant, aucune de ces séances ne peut avoir lieu durant la période des affaires courantes à la salle de l'Assemblée nationale.

Horaire des séances de l'Assemblée

Horaire	Période ordinaire	Période intensive 25 mai au 23 juin / 25 nov. au 21 déc.
Lundi	*	*
Mardi Mercredi Jeudi	10 h à 12 h 14 h à 18 h	10 h à 13 h 15 h à 18 h 20 h à 24 h
Vendredi		

* L'Assemblée siège le lundi sur motion du leader du gouvernement.

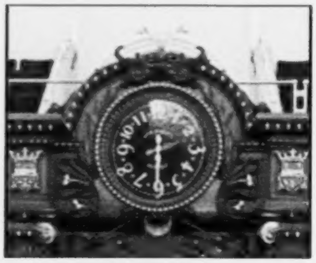

Dans le couronnement du portail de la salle de l'Assemblée nationale, Cyrille Duquet a installé l'horloge qui règle l'horaire des débats parlementaires.

En dehors des périodes prévues au règlement, l'Assemblée, sur demande du premier ministre, se réunit en séances extraordinaires. Cette demande est adressée au président ou, en son absence, au secrétaire général.

Séance extraordinaire le 15 décembre 2005

À la demande du premier ministre, monsieur Jean Charest, l'Assemblée nationale a été convoquée d'urgence en séance extraordinaire, le 15 décembre 2005 afin de procéder à l'étude et à l'adoption du projet de loi n° 142, Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public, et du projet de loi n° 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

LE BILAN DU TRAVAIL À L'ASSEMBLÉE

Au cours de l'année 2005-2006, 78 séances se sont déroulées à l'Assemblée et 450 en commission. Le tableau ci-dessous en présente le détail :

	ASSEMBLÉE		COMMISSIONS	
	Séances	Heures	Séances	Heures
Avril	12	50 h 13	39	101 h 36
Mai	14	41 h 37	66	254 h 12
Juin	12	73 h 38	64	144 h 06
Juillet	0	0	0	0 h 00
Août	0	0	7	37 h 08
Septembre	0	0	26	108 h 16
Octobre	6	34 h 09	35	98 h 36
Novembre	15	81 h 41	67	193 h 15
Décembre	9*	55 h 43	40	107 h 00
Janvier	0	0	15	70 h 53
Février	0	0	43	195 h 48
Mars	10	54 h 16	48	150 h 46
TOTAL	78	391 h 17	450	1461 h 36

* Incluant une séance extraordinaire le jeudi 15 décembre 2005.

Déroulement d'une séance à l'Assemblée nationale

Une séance de l'Assemblée comporte deux périodes distinctes : celle des affaires courantes et celle des affaires du jour.

LA PÉRIODE DES AFFAIRES COURANTES	LA PÉRIODE DES AFFAIRES DU JOUR
La période des affaires courantes est composée de neuf rubriques consacrées à l'information que donne le gouvernement à l'Assemblée nationale. L'un de ses moments forts est sans contredit la période des questions et réponses orales qui, elle, a lieu chaque jour de séance. L'ordre dans lequel les rubriques de la période des affaires courantes sont abordées est le suivant : 1. Les déclarations ministérielles 2. La présentation de projets de loi 3. Les dépôts 4. Les interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel 5. Les questions et réponses orales 6. Les votes reportés 7. Les motions sans préavis 8. Les avis touchant les travaux des commissions 9. Les renseignements sur les travaux de l'Assemblée	La période des affaires du jour est consacrée essentiellement aux débats sur les projets de loi à l'une des étapes de leur étude. C'est également à ce moment que l'Assemblée nationale est saisie de tous les autres débats de fond. La période des affaires du jour comporte cinq rubriques qui doivent être abordées selon un ordre de priorité préétabli : 1. Les affaires prioritaires 2. Les débats d'urgence 3. Les débats sur les rapports de commissions 4. Les autres affaires inscrites au feuilleton 5. Les affaires inscrites par les députés de l'opposition

QUELQUES CHIFFRES EN 2005-2006

- Trois déclarations ministérielles ont été faites;
- Soixante-trois projets de loi ont été présentés jusqu'à la prorogation de la première session, le 10 mars 2006;
- Neuf cent quatre-vingt-treize documents ont été déposés à l'Assemblée, dont des rapports annuels de ministères et d'organismes publics, des rapports de commissions et des pétitions.

Quelques notions sur les affaires courantes

Les déclarations ministérielles - Un ministre peut faire une déclaration à l'Assemblée sur tout sujet qu'il considère pertinent, par exemple l'annonce d'une politique gouvernementale ou la réaction du gouvernement à un événement particulier.

La présentation de projets de loi - C'est lors des affaires courantes que l'on procède à la présentation d'un projet de loi. À cette étape, les députés ne se prononcent pas sur la teneur du texte, mais ils acceptent simplement de s'en saisir afin de l'étudier au cours des étapes ultérieures du processus législatif.

DÉPÔT D'UNE PÉTITION

Le droit des citoyens de présenter une pétition à l'Assemblée nationale est un principe fondamental, codifié dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Ainsi, toute personne ou association de personnes peut adresser une pétition à l'Assemblée, par l'intermédiaire d'un député qu'elle choisit, dans le but d'obtenir le redressement d'une situation qu'elle considère comme injuste.

Dans l'optique de favoriser le bon déroulement des travaux parlementaires, le président a fixé à 250 le nombre de mots maximum que devrait comporter l'exposé des faits d'une pétition par une directive rendue lors de la période des affaires courantes du 23 novembre 2005. Toute pétition qui ne respectera pas cette limite pourra être jugée irrecevable et se voir refuser le dépôt à l'Assemblée.

Questions et réponses orales

Cette rubrique est sans contredit la plus connue des citoyens. Au cours de cette période de 45 minutes, les députés peuvent questionner les ministres sur des affaires d'intérêt public qui présentent un caractère d'actualité ou d'urgence, et qui relèvent de leur compétence ou de celle du gouvernement.

57 heures ont été consacrées aux questions et réponses orales.

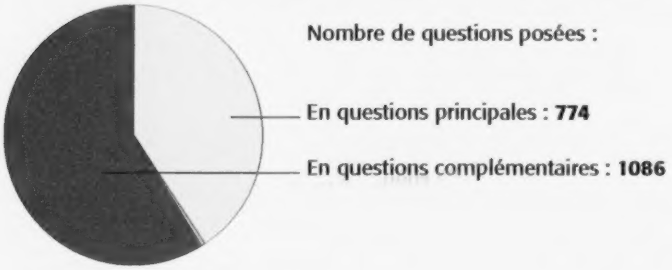

DÉBAT DE FIN DE SÉANCE

Tout député qui estime qu'un sujet qu'il a abordé lors de la période des questions a été insuffisamment approfondi peut soulever **un débat de fin de séance**. Trente minutes après la fin de la période des questions, il doit avoir transmis au président un avis indiquant le sujet qui doit faire l'objet du débat. En 2005-2006, 43 débats de ce type ont eu lieu, les mardi ou jeudi de chaque semaine, au moment fixé pour la levée de la séance.

Il ne peut y avoir plus de trois débats de fin de séance le même jour. Le député qui a soulevé le débat et le ministre qui lui répond disposent chacun d'un temps de parole de cinq minutes, et le député a droit à une réplique de deux minutes.

GLOSSAIRE

Motion

Acte de procédure par lequel un député propose que l'Assemblée se prononce sur une question. Il peut ainsi demander à celle-ci d'accomplir un acte, d'ordonner l'accomplissement d'une action ou d'exprimer une opinion sur quelque sujet.

En 2005-2006, 222 motions sans préavis ont été adoptées. Elles portaient sur des sujets tels que :

- **Le décès de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II**
- **La contribution des nations autochtones au développement du Québec**
- **Le 65e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes au Québec**

Quelques notions sur les affaires du jour

À quelques rares exceptions près, les questions débattues pendant cette période sont inscrites au *Feuilleton et préavis*. Sous réserve des affaires inscrites par les députés de l'opposition, il revient généralement au leader du gouvernement d'indiquer l'affaire inscrite au feuilleton qui fera l'objet d'un débat. Cette prérogative est toutefois limitée par l'ordre dans lequel les affaires doivent être abordées.

Les affaires prioritaires - Ces affaires, comme leur nom l'indique, ont priorité sur toute autre question en raison de leur importance ou de leur urgence. Le discours d'ouverture de la session, prononcé par le premier ministre, vient au premier rang des affaires prioritaires, de même que les discours des chefs des groupes parlementaires ou de leurs représentants dans le cadre du débat qui s'ensuit. Parmi les autres affaires prioritaires, mentionnons aussi le discours sur le budget et les motions de censure.

Les débats d'urgence - Tout député peut demander la tenue d'un débat d'urgence. Le président en autorise la tenue s'il juge que la demande porte sur un sujet précis, d'une importance particulière, qui relève de l'Assemblée et ne peut être discuté autrement.

Les débats sur les rapports de commissions - Les rapports de commissions qui contiennent des recommandations sont inscrits au feuilleton immédiatement après leur dépôt à l'Assemblée et doivent être pris en considération dans un délai de 15 jours suivant ce dépôt.

Les débats sur les affaires inscrites par les députés de l'opposition sont tenus tous les mercredis matin, sauf en période de travaux intensifs ou lorsque des affaires prioritaires sont en cours.

Les autres affaires inscrites au *Feuilleton et préavis* - C'est à ce moment que l'Assemblée procède aux différentes étapes de l'étude d'un projet de loi, notamment l'adoption du principe, l'étude détaillée en commission plénière et l'adoption du projet de loi.

Seul un ministre peut présenter un projet de loi ayant des incidences financières. Cependant, hormis cette exception, tout député a le droit de présenter un projet de loi à l'Assemblée nationale, et il peut alors compter sur les services juridiques et législatifs de l'Assemblée afin de le préparer.

Au cours de l'année écoulée, l'Assemblée a adopté 63 projets de loi, soit :

- 45 présentés par des ministres, dont 65 % adoptés à l'unanimité;
- 2 présentés par des députés, tous adoptés à l'unanimité;
- 16 d'intérêt privé, tous adoptés à l'unanimité.

En moyenne, il s'est écoulé 115 jours entre la présentation de ces projets de loi et leur adoption.

Le *Répertoire législatif 2005 de l'Assemblée nationale*, qui constitue un sommaire de l'activité législative de la dernière année, contient, entre autres, une fiche descriptive de chaque loi publique, un tableau des modifications apportées aux lois publiques, la liste des lois publiques par ministère ou par secteur et un index alphabétique relatif aux lois publiques.

L'Assemblée nationale publie chaque année un *Recueil annuel des lois* en français (*Les lois du Québec*) et en anglais (*Statutes of Québec*). Outre le texte de chaque loi sanctionnée, le recueil contient également le tableau des modifications apportées depuis 1977 aux Lois refondues du Québec. Il est un outil documentaire très utile pour les députés, les citoyens et les avocats.

LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Une partie considérable du travail accompli par les parlementaires ne se fait pas à l'Assemblée elle-même, mais au sein des commissions, où les députés exercent leurs rôles de législateur et de contrôleur des activités du gouvernement et de l'administration gouvernementale. Les commissions sont composées d'une douzaine de députés et sont chargées de l'examen de toute question relevant de leur compétence. C'est en commission que la population peut se faire entendre lors des consultations publiques sur les projets de loi ou les grands débats qui ont cours au sein de la société. C'est aussi en commission que les députés étudient les projets de loi en profondeur, scrutent l'activité des ministères et des organismes gouvernementaux, étudient les prévisions budgétaires du gouvernement et peuvent également choisir, de leur propre initiative, d'étudier toute question liée à leur champ de compétence.

Horaire des séances des commissions parlementaires

Horaire	Période ordinaire	Période intensive 25 mai au 23 juin / 25 nov. au 21 déc.
Lundi	14 h à 18 h	10 h à 13 h/15 h à 18 h/20 h à 24 h
Mardi **Mercredi** **Jeudi**	9 h 30 à 12 h 30 14 h à 18 h	10 h à 13 h 15 h à 18 h 20 h à 24 h
Vendredi	9 h 30 à 12 h 30	10 h à 13 h/15 h à 18 h/20 h à 24 h

Il y a onze commissions parlementaires permanentes, dont neuf sont sectorielles. Six des commissions sectorielles sont présidées par des députés du groupe formant le gouvernement et trois, par des députés de l'opposition officielle. La présidence de la Commission de l'administration publique est réservée à un député de l'opposition, et le président de l'Assemblée nationale préside la Commission de l'Assemblée nationale.

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Règlement de l'Assemblée et règles de fonctionnement; coordination des travaux des autres commissions

En sont membres d'office :

- **Le président de l'Assemblée**
- **Les vice-présidents de l'Assemblée**
- **Les leaders et les whips des groupes parlementaires**
- **Les présidents de commissions**

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Imputabilité et vérification des engagements financiers

En sont membres :

La présidente	**Rita Dionne-Marsolais (Rosemont) PQ**
La vice-présidente	**Sarah Perreault (Chauveau) PLQ**

PLQ	**PQ**
Yvan Bordeleau (Acadie)	**Stéphane Bergeron (Verchères)**
Francine Gaudet (Maskinongé)	**Agnès Maltais (Taschereau)**
Alain Paquet (Laval-des-Rapides)	**Cécile Vermette (Marie-Victorin)**
Jean-Pierre Paquin (Saint-Jean)	
Jean Rioux (Iberville)	

GLOSSAIRE

Président

Député d'un des groupes parlementaires, élu par les membres de la commission pour un mandat de deux ans, il organise et anime les travaux de sa commission. Le président de commission prend part aux débats et a droit de vote.

Vice-président

Député d'un groupe parlementaire autre que celui du président, élu par les membres de la commission pour un mandat de deux ans, il assiste le président dans ses fonctions et le remplace au besoin.

Le Service des études documentaires apporte un appui aux parlementaires, notamment au sein des commissions parlementaires. Il produit des études et des analyses et accompagne les différentes commissions dans la rédaction de documents de consultation et de rapports dans le cadre de mandats d'initiative et d'imputabilité. Ce service a préparé 171 documents d'analyse au cours de l'année 2005-2006.

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Conseil exécutif, justice, sécurité publique, relations intergouvernementales, constitution

En sont membres :

Le président — Sylvain Simard (Richelieu) PQ
Le vice-président — Pierre Descoteaux (Groulx) PLQ

PLQ
Raymond Bernier (Montmorency)
Karl Blackburn (Roberval)
Nancy Charest (Matane)
Roch Cholette (Hull)
André Gabias (Trois-Rivières)
Pierre Marsan (Robert-Baldwin)

PQ
Jacques Côté (Dubuc)
Daniel Turp (Mercier)
Jonathan Valois (Joliette)

ADQ
Mario Dumont (Rivière-du-Loup)

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Finances, budget, comptes publics, administration du gouvernement, fonction publique, services et approvisionnements

En sont membres :

Le président — Sam Hamad (Louis-Hébert) PLQ
Le vice-président — Rosaire Bertrand (Charlevoix) PQ

PLQ
Raymond Bernier (Montmorency)
Nancy Charest (Matane)
André Gabias (Trois-Rivières)
Pierre Moreau (Marguerite-D'Youville)
Alain Paquet (Laval-des-Rapides)
Tony Tomassi (LaFontaine)

PQ
Denise Beaudoin (Mirabel)
François Legault (Rousseau)
Guy Lelièvre (Gaspé)

ADQ
Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Famille, santé, services sociaux et communautaires, condition féminine, sécurité du revenu

En sont membres :

Le président — Russell Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) PLQ
Le vice-président — Camil Bouchard (Vachon) PQ

PLQ
Vincent Auclair (Vimont)
Yolande James (Nelligan)
Charlotte L'Écuyer (Pontiac)
Diane Legault (Chambly)
Jean-Pierre Paquin (Saint-Jean)
Pierre Reid (Orford)

PQ
Noëlla Champagne (Champlain)
Solange Charest (Rimouski)
Jean-Claude St-André (L'Assomption)

ADQ
Sylvie Roy (Lotbinière)

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Industrie, commerce, tourisme, travail, science et technologie, énergie et ressources, main-d'œuvre

En sont membres :

Le président — Normand Jutras (Drummond) PQ
Le vice-président — Claude Bachand (Arthabaska) PLQ

PLQ
Karl Blackburn (Roberval)
Pierre Descoteaux (Groulx)
France Hamel (La Peltrie)
Éric R. Mercier (Charlesbourg)
Norbert Morin (Montmagny-L'Islet)
Jean Rioux (Iberville)

PQ
Danielle Doyer (Matapédia)
Marjolain Dufour (René-Lévesque)
Lorraine Richard (Duplessis)

ADQ
Sylvain Légaré (Vanier)

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Agriculture, pêcheries, alimentation

En sont membres :

La présidente — Fatima Houda-Pepin (La Pinière) PLQ
Le vice-président — Jean-Pierre Charbonneau (Borduas) PQ

PLQ
Claude Bachand (Arthabaska)
Daniel Bernard (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
André Chenail (Huntingdon)
Jean-Pierre Soucy (Portneuf)
Dominique Vien (Bellechasse)

PQ
Léandre Dion (Saint-Hyacinthe)
Michel Morin (Nicolet-Yamaska)
Hélène Robert (Deux-Montagnes)

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Collectivités locales, aménagement, habitation, loisirs

En sont membres :

Le président — François Ouimet (Marquette) PLQ
Le vice-président — Richard Legendre (Blainville) PQ

PLQ
Vincent Auclair (Vimont)
Yvan Bordeleau (Acadie)
Jean Dubuc (La Prairie)
France Hamel (La Peltrie)
Fatima Houda-Pepin (La Pinière)
Tony Tomassi (LaFontaine)

PQ
Noëlla Champagne (Champlain)
Nicolas Girard (Gouin)
Sylvain Pagé (Labelle)

Indépendant
Daniel Bouchard (Mégantic-Compton)

Les activités de contrôle parlementaire représentent 52 % des travaux effectués en commission, comme le présente le schéma suivant :

Contrôle parlementaire		
Crédits budgétaires du gouvernement	192 h 27	13,2 %
Interpellations	22 h 35	1,5 %
Autres mandats de l'Assemblée	264 h 16	18,1 %
Législation déléguée	0 h 00	0 %
Surveillance d'organismes	11 h 51	0,8 %
Vérification des engagements financiers	22 h 49	1,6 %
Imputabilité	55 h 33	3,8 %
Autres mandats prévus par le règlement	41 h 50	2,9 %
Mandats d'initiative	148 h 34	10,2 %
Processus législatif		
Étude de projets de loi publics	655 h 17	44,8 %
Étude de projets de loi d'intérêt privé	11 h 52	0,8 %
Organisation générale et élections des présidents et vice-présidents		
	31 h 25	2,1 %
Discussion sur la réforme parlementaire		
	3 h 07	0,2 %
TOTAL	**1461 h 36**	**100 %**

GLOSSAIRE

Président de séance

Député désigné par la présidence de l'Assemblée pour diriger, à la demande du président d'une commission ou par décision de l'Assemblée, les débats d'une commission; il revient à la Commission de l'Assemblée nationale d'approuver une liste de députés pouvant agir à ce titre. Voici la liste des présidents de séance au 31 mars 2006 :

PLQ

Lucie Charlebois (Soulanges)
Maurice Clermont (Mille-Îles)
Jean Dubuc (La Prairie)
France Hamel (La Peltrie)
Yolande James (Nelligan)
Michèle Lamquin-Éthier (Crémazie)
Charlotte L'Écuyer (Pontiac)
Éric R. Mercier (Charlesbourg)
Jean-Pierre Paquin (Saint-Jean)
Pierre Paradis (Brome-Missisquoi)
Pierre Reid (Orford)

PQ

Claude Boucher (Johnson)
Solange Charest (Rimouski)
Serge Deslières (Beauharnois)
Danielle Doyer (Matapédia)
Hélène Robert (Deux-Montagnes)
Cécile Vermette (Marie-Victorin)

COMMISSION DE L'ÉDUCATION

Éducation, formation professionnelle, protection du consommateur

En sont membres :

Le président — Jacques Chagnon (Westmount–Saint-Louis) PLQ
Le vice-président — Maxime Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) PQ

PLQ
Vincent Audair (Vimont)
Yvan Bordeleau (Acadie)
Francine Gaudet (Maskinongé)
Éric R. Mercier (Charlesbourg)
Sarah Perreault (Chauveau)

PQ
Camil Bouchard (Vachon)
Claude Cousineau (Bertrand)
Elsie Lefebvre (Laurier-Dorion)

COMMISSION DE LA CULTURE

Culture, communication, communautés culturelles, immigration, relations avec les citoyens

En sont membres :

Le président — Bernard Brodeur (Shefford) PLQ
Le vice-président — Daniel Turp (Mercier) PQ

PLQ
Yolande James (Nelligan)
Pierre Marsan (Robert-Baldwin)
Éric R. Mercier (Charlesbourg)
Pierre Moreau (Marguerite-D'Youville)
Dominique Vien (Bellechasse)

PQ
Jocelyne Caron (Terrebonne)
Nicole Léger (Pointe-aux-Trembles)
Lucie Papineau (Prévost)

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Transports, travaux publics, environnement, faune

En sont membres :

Le président — Claude Pinard (Saint-Maurice) PQ
Le vice-président — Tony Tomassi (LaFontaine) PLQ

PLQ
Maurice Clermont (Mille-Îles)
Jean Dubuc (La Prairie)
Réjean Lafrenière (Gatineau)
Charlotte L'Écuyer (Pontiac)
Norbert Morin (Montmagny-L'Islet)
Jean-Pierre Soucy (Portneuf)

PQ
Serge Deslières (Beauharnois)
Luc Thériault (Masson)
Stéphan Tremblay (Lac-Saint-Jean)

ADQ
Janvier Grondin (Beauce-Nord)

COMMISSION SPÉCIALE SUR LA LOI ÉLECTORALE

Exceptionnellement, l'Assemblée peut constituer une commission spéciale, ce qui s'est produit en juin 2005, en vue de l'étude de l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale. Il s'agit seulement de la quatrième commission spéciale depuis la réforme parlementaire de 1984.

En sont membres :

Le président	**François Ouimet (Marquette) PLQ**
Le vice-président	**Sylvain Simard (Richelieu) PQ**

PLQ
André Gabias (Trois-Rivières)
Fatima Houda-Pepin (La Pinière)
Benoît Pelletier (Chapleau)
Sarah Perreault (Chauveau)

PQ
Lorraine Richard (Duplessis)
Luc Thériault (Masson)

ADQ
Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

Faits saillants : deux commissions parlementaires itinérantes

Deux commissions parlementaires se sont réunies à l'extérieur du parlement pour tenir des auditions publiques dans le cadre de consultations générales.

Consultation générale sur le patrimoine religieux

« Églises et chapelles, presbytères, couvents et monastères, sanctuaires, chemin de croix et calvaires, vitraux, sculptures, tableaux, vêtements et objets liturgiques, archives, orgues, cimetières : tous constituent des éléments du patrimoine religieux du Québec. À ces biens meubles et immeubles, il faut aussi ajouter les traditions et les savoir-faire détenus, entre autres, par les religieux et les religieuses. La Commission de la culture est préoccupée par l'avenir de ce patrimoine, qu'il relève de l'Église catholique ou de toute autre tradition religieuse. »

Voilà comment la Commission décrit l'enjeu au cœur de son mandat d'initiative sur le patrimoine religieux. Dans le cadre de la consultation générale, la Commission a tenu des auditions publiques dans les villes suivantes : Montréal, Gatineau, Sherbrooke, Saguenay, Québec, Rimouski et Trois-Rivières.

Cent deux personnes et organismes ont été entendus lors de ces auditions. De plus, la Commission a tenu des consultations particulières afin d'entendre quelques experts de la question. C'est au total 118 mémoires qui ont été transmis, et une soixantaine d'opinions ont été acheminées lors de la consultation en ligne.

Pour la première fois depuis 20 ans, deux commissions parlementaires se sont réunies à l'extérieur du parlement pour tenir des auditions publiques dans le cadre de consultations générales.

Conférence de presse marquant le lancement de la Commission spéciale sur la Loi électorale

Un comité de citoyens a été formé afin d'assister les membres de la Commission dans la réalisation de son mandat. C'est une première dans l'histoire des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale.
Les citoyens membres sont :
1re rangée
Mme Carole Hadd (Shawinigan)
M. Mustapha Acharid (Laval)
Mme Martine Lafontaine (Baie-Comeau)
2e rangée
M. Guillaume Boivin (Québec)
Mme Yohanna Loucheur (Gatineau)
M. Michel Morisset (Baie-des-Sables)
Mme Mélanie Proulx (Sainte-Julie)
M. Charles Gaboury (Montréal).

GLOSSAIRE

Mandats d'initiative

De leur propre initiative, les membres des commissions étudient les projets de règlement et les règlements, les orientations, les activités et la gestion des organismes publics et toute autre matière d'intérêt public.

Commission spéciale sur la Loi électorale

La Commission spéciale sur la Loi électorale a été créée par l'Assemblée nationale en juin 2005 afin d'étudier différentes questions liées au mode de scrutin, à la tenue des élections et aux mesures favorisant la représentation des régions, des femmes, des jeunes, des minorités ethnoculturelles et des autochtones. Composée de neuf députés, la Commission a été accompagnée tout au long de ses travaux par un comité de huit citoyens. La Commission a invité les citoyens à participer à ses travaux en publiant de nombreux avis dans les journaux. De plus, elle a distribué dans les 3 340 000 foyers du Québec un dépliant d'information et publié un cahier d'information, un formulaire de consultation et un questionnaire de réflexion.

L'intérêt soulevé par cette Commission a dépassé toutes les attentes, comme en témoignent les données suivantes : 361 mémoires transmis lors de la consultation générale, 1 747 personnes ont participé à la consultation en ligne, 6200 copies papier du cahier d'information ont été transmises en français ou en anglais aux citoyens qui en ont fait la demande, 366 personnes et organismes entendus lors des auditions publiques, 22 experts et représentants des partis politiques entendus lors des consultations particulières.

Les auditions publiques se sont déroulées entre les mois de janvier et mars 2006, dans 16 villes du Québec. Le rapport de la Commission ainsi que le rapport des membres du comité citoyen ont été déposés au printemps 2006.

Mandats des commissions parlementaires

Les commissions parlementaires sectorielles peuvent exécuter trois types de mandats : les mandats confiés par l'Assemblée, les mandats d'initiative et les mandats qui découlent de dispositions législatives ou réglementaires. La liste complète des mandats accomplis par les commissions parlementaires en 2005-2006 se retrouve en annexe.

1. Mandats d'initiative

Au cours de l'année 2005-2006, les membres des commissions se sont penchés, de leur propre initiative, sur des enjeux qui affectent divers secteurs d'activités. L'organisation de ces mandats nécessite de nombreuses séances de travail au cours desquelles les membres préparent des documents de consultation ou d'information, entendent des experts, planifient des auditions publiques et préparent des rapports finaux qui contiennent des recommandations adressées au gouvernement.

Outre le patrimoine religieux, voici les principaux sujets qui ont été étudiés par les députés : la sécurité alimentaire, la diversité des expressions culturelles, la réussite scolaire des autochtones, la protection des épargnants au Québec, le Bureau d'évaluation médicale, la sécurité routière, l'impact du réchauffement climatique dans le nord du Québec.

Des commissions parlementaires ont également pris l'initiative d'étudier les orientations, les activités et la gestion des organismes publics suivants : la Société d'habitation du Québec, le Centre de recherche industrielle du Québec, le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial du Québec, La Financière agricole du Québec, Investissement Québec, la Commission de la qualité de l'environnement Kativik, le Comité d'évaluation et le Comité d'examen de la qualité de l'environnement de la Baie James.

Liste des documents publiés par le Secrétariat des commissions

- Les 14e et 15e rapports sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics
- Commission spéciale sur la Loi électorale : cahier d'information et résumé, formulaire de consultation, questionnaire de réflexion, dépliant d'information distribué dans tous les foyers du Québec
- Document de consultation sur le patrimoine religieux et formulaire pour la consultation en ligne
- Rapport à la suite de la consultation générale sur le document intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les hommes et les femmes*
- Examen des orientations, des activités et de la gestion de la Société d'habitation du Québec
- Rapport intérimaire et rapport final sur la diversité des expressions culturelles
- Rapport final dans le cadre de l'audition des 19 dirigeants des établissements d'enseignement universitaire
- Examen des états financiers et du *Rapport d'activité de l'Institut de la statistique du Québec*
- Document de consultation sur la sécurité routière au Québec et formulaire pour la consultation en ligne
- Document de consultation sur la protection des épargnants au Québec

2. Mandats confiés par l'Assemblée

Étude détaillée de projets de loi

Les commissions parlementaires ont étudié 63 projets de loi dont la liste complète se retrouve en annexe. Il s'agit de 16 projets de loi d'intérêt privé et de 11 projets de loi dont l'étude n'était pas terminée le 31 mars. Notons que, pour l'ensemble des projets de loi, 3475 articles ont été étudiés et que 1046 amendements ont été adoptés sur les 1158 propositions d'amendements présentées.

GLOSSAIRE

Mandats confiés par l'Assemblée

À la demande de l'Assemblée, les commissions étudient les projets de loi, les crédits budgétaires et toute autre matière qui leur est confiée.

GLOSSAIRE

Consultation générale

Une consultation générale s'adresse à l'ensemble de la population. Elle est obligatoirement précédée d'un avis public dans les principaux quotidiens, dans la *Gazette officielle du Québec* et dans le site Internet de l'Assemblée, invitant les personnes et les organismes intéressés par le sujet à l'étude à soumettre un mémoire à la commission. Celle-ci tient par la suite des auditions publiques pour discuter des mémoires reçus.

Consultations particulières

Les consultations particulières sont limitées aux personnes ou aux organismes choisis par la commission ou par l'Assemblée en raison de leur connaissance ou de leur expertise de la question étudiée.

Consultations générales et particulières

En 2005-2006, pas moins de 1082 groupes ou individus ont présenté leurs points de vue sur différents sujets soumis à la consultation et 1298 mémoires ont été reçus par les commissions (la moyenne annuelle est de 640 mémoires). Les commissions ont également reçu plus de 3000 opinions transmises lors de cinq consultations en ligne. Ces consultations permettent aux parlementaires de bien évaluer l'ensemble des enjeux soulevés par une question.

Voici quelques-uns des sujets qui ont été l'objet de consultations publiques : le projet de loi sur la protection de la jeunesse, le projet de loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, le document intitulé *Politique du médicament*, le projet de loi sur les appellations réservées et les termes valorisants, le projet de loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le rapport quinquennal concernant le développement de la formation de la main-d'œuvre, le projet de loi sur la confessionnalité des écoles, le projet de loi sur le directeur des poursuites criminelles et pénales, le projet de loi sur le développement durable, le document d'orientation sur les véhicules hors route, l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale. Soulignons enfin que la Commission des affaires sociales a publié un rapport final comportant neuf recommandations à la suite de la consultation générale portant sur le document intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les hommes et les femmes*.

Étude des crédits budgétaires 2005-2006

Pendant trois semaines, au cours du mois de mai, les commissions ont procédé à l'étude des crédits budgétaires du gouvernement, comme le prévoit l'article 282 du règlement. Au terme de leur mandat, elles avaient consacré un peu plus de 192 heures à l'examen et à l'adoption des crédits budgétaires alloués aux ministères et organismes, soit plus de 55 milliards de dollars.

3. Mandats statutaires et mandats prévus par le règlement

Les mandats statutaires prennent naissance dans une loi ou un règlement qui en découle ou encore dans un article du règlement de l'Assemblée nationale. À titre d'exemple, la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire enjoint à la Commission de l'éducation d'entendre tous les trois ans les dirigeants des établissements. Pour accomplir ce mandat, la Commission a élaboré une grille d'analyse comportant 70 indicateurs et a entendu les dirigeants de 19 universités. Le rapport final de la Commission contient 32 recommandations.

INTERPELLATION

En vertu du règlement de l'Assemblée nationale, tout député d'opposition peut interpeller un ministre sur toute question d'intérêt général relevant de sa compétence. L'interpellation a lieu au cours d'une séance de la commission compétente le vendredi matin, de 10 heures à 12 heures. Il y a une seule interpellation par semaine pendant les périodes où l'Assemblée siège (sauf en période de travaux intensifs où il n'y en a pas).

Les ministres du gouvernement ont été interpellés en commission parlementaire sur les sujets suivants :

- le démantèlement du réseau de services de garde éducatifs;
- les phénomènes d'enlèvements, de séquestrations, d'abus de pouvoir à l'endroit des enfants;
- la politique familiale au Québec;
- le bilan des engagements électoraux en santé et services sociaux;
- la situation des régions au Québec;
- la stratégie énergétique du Québec;
- l'état des relations fédérales-provinciales;
- le développement durable au Québec;
- les politiques en matière de transport;
- les promesses en matière de santé;
- les politiques budgétaires du gouvernement.

4. La Commission de l'administration publique

Cette Commission a le mandat d'entendre les administrateurs publics sur leur gestion. Elle réalise ce mandat en invitant les sous-ministres et les dirigeants d'organismes à venir répondre aux questions des parlementaires sur leurs rapports annuels de gestion ou encore à discuter des observations contenues dans les rapports du Vérificateur général. En 2005-2006, la Commission a entendu une dizaine de sous-ministres et dirigeants d'organismes, et elle a analysé en séance de travail 16 rapports annuels de gestion. En vertu du règlement de l'Assemblée nationale, la Commission doit aussi procéder à la vérification de tous les engagements financiers de 25 000 $ et plus qui ont été autorisés par le Conseil du trésor, le Conseil exécutif ou les ministères. En 2005-2006, la Commission a étudié 19 000 engagements financiers.

Faciliter la participation du citoyen et l'accès aux documents

La modernisation des travaux au sein des commissions parlementaires s'est poursuivie au cours de l'année 2005-2006, ce qui a contribué à rapprocher davantage les élus des citoyens et à faciliter le travail des parlementaires. Les commissions ont notamment tenu cinq consultations en ligne au cours desquelles plus de 3000 opinions ont été transmises. Elles ont également tenu une dizaine de vidéoconférences et procédé à la webdiffusion de l'ensemble de leurs travaux, y compris lors des

commissions itinérantes. Ces initiatives s'ajoutent aux moyens existants que sont l'accès rapide dans le site Internet à la transcription de l'ensemble des débats et l'existence d'une page Web pour chacune des commissions, où toute l'information relative aux travaux est accessible.

Afin de faciliter davantage le travail en commission parlementaire, le projet Greffier a été mis de l'avant et sera opérationnel prochainement. Celui-ci permettra aux députés d'avoir accès, à partir de leur ordinateur portable, à l'ensemble de l'information pertinente : textes des projets de loi et des amendements, documents déposés et procès-verbaux, documents de consultation et d'information, mémoires, rapports.

L'Assemblée nationale et LES CITOYENS

Des citoyens plus près de leurs élus

Au cours des dernières décennies, l'Assemblée nationale s'est dotée de nombreux moyens et outils de communication destinés à rapprocher les citoyens de leurs élus. Elle est d'ailleurs l'une des assemblées parlementaires les plus avant-gardistes dans le monde à ce chapitre.

LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Pour stimuler l'intérêt des gens de tous âges envers l'exercice de la démocratie, de même que pour offrir des outils qui contribueront à faire d'eux des citoyens actifs et avertis, l'Assemblée nationale a développé différentes activités et publications visant l'éducation à la démocratie.

La tournée du président dans les écoles

Dans le but de mieux faire connaître aux étudiants le rôle de l'Assemblée nationale, son histoire et ses réalisations, le président de l'Assemblée, monsieur Michel Bissonnet, a effectué à l'hiver 2006 une tournée dans 14 établissements d'enseignement de niveau secondaire, au cours de laquelle plus de 5000 étudiants et enseignants ont été rejoints dans six régions du Québec. Il s'agit de la Côte-Nord, Charlevoix, la Capitale-Nationale, la Montérégie, le Nord-du-Québec et le Saguenay— Lac-Saint-Jean. Cette tournée, ayant pour thème *Le défi de la démocratie*, s'inscrit dans la mission éducative de l'Assemblée. Elle vise à sensibiliser les jeunes à l'importance de participer à la vie démocratique et à présenter l'Assemblée comme lieu de débats et d'expression sur les enjeux qui les touchent quotidiennement.

Le président discutant avec des élèves lors de sa tournée des écoles secondaires.

Le tournoi et les simulations parlementaires

Les simulations parlementaires permettent aux participants de comprendre le fonctionnement de l'Assemblée. Grâce à ces jeux de rôle, ils élaborent et débattent des projets de loi en apprenant l'art du compromis, des consensus et du respect de l'autre.

Tournoi jeunes démocrates
du 15 au 17 avril 2005

Parlement écolier le 13 mai 2005

Parlement des sages
du 12 au 14 septembre 2005

TOURNOI JEUNES DÉMOCRATES DU 15 AU 17 AVRIL 2005

Jeu-questionnaire sur la démocratie de la Grèce antique à aujourd'hui

Clientèle :	4e et 5e secondaire et collégiale
Participation :	295 étudiants

PARLEMENT ÉCOLIER LE 13 MAI 2005

Clientèle :	6e année du primaire
Participation :	125 députés-écoliers
Quelques exemples de projets de loi étudiés :	Loi ayant pour objet d'instaurer un programme « sport-études » dans toutes les écoles primaires Loi obligeant les écoles primaires à instaurer le port du costume obligatoire pour tous les élèves de 5 à 12 ans

PARLEMENT DES SAGES DU 12 AU 14 SEPTEMBRE 2005

Clientèle :	Retraités et préretraités
Participation :	105 sages
Quelques exemples de projets de loi étudiés :	Loi concernant la mise en œuvre d'une politique d'aménagement urbain favorisant la sécurité des citoyens Loi concernant le régime d'imposition allégé

PARLEMENT JEUNESSE DU 26 AU 30 DÉCEMBRE 2005

Clientèle :	Collégiale et universitaire
Participation :	90 étudiants dont quatre étaient originaires de la Communauté française de Belgique et deux du Congo
Quelques exemples de projets de loi étudiés :	Loi sur les séparations parentales Loi régissant les peines attribuées aux délinquants sexuels

PARLEMENT ÉTUDIANT DU 2 AU 6 JANVIER 2006

Clientèle :	Collégiale et universitaire
Participation :	132 étudiants
Quelques exemples de projets de loi étudiés :	Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives Loi modifiant la Loi sur les normes du travail

FORUM ÉTUDIANT DU 8 AU 12 JANVIER 2006	
Clientèle :	Collégiale
Participation :	132 étudiants
Quelques exemples de projets de loi étudiés :	Loi sur les droits et devoirs des membres de l'Assemblée nationale Loi sur la production et la consommation responsables

PARLEMENT DES JEUNES DU 15 AU 17 FÉVRIER 2006	
Clientèle :	3e et 4e secondaire
Participation :	141 étudiants
Quelques exemples de projets de loi étudiés :	Loi concernant l'amélioration de la santé des jeunes du Québec Loi concernant certaines mesures favorisant la réduction de la dette des étudiants québécois

Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Depuis sa création, le 21 juin 1978, cette Fondation a pour mission d'améliorer, auprès du grand public et des jeunes en particulier, la connaissance de nos institutions politiques et parlementaires tant par des simulations parlementaires que par des stages.

Elle a versé plus d'un million de dollars en bourses pour la réalisation de stages parlementaires, en plus de favoriser l'apprentissage des institutions politiques et parlementaires par de jeunes universitaires du Québec. Près d'une centaine de jeunes ont bénéficié de ces stages et ont mis à profit cette expérience dans leur projet de carrière.

LES PARLEMENTS AU SECONDAIRE

Monsieur Michel Bissonnet et madame Diane Leblanc, respectivement président et vice-présidente de l'Assemblée nationale, ont procédé, le 24 novembre 2005, au lancement d'un ambitieux projet d'éducation à la démocratie : les parlements au secondaire.

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant veut favoriser la mise en place dans les écoles secondaires de véritables parlements qui s'inspireront des règles de l'Assemblée nationale du Québec. Ces parlements, qui auront comme point de départ les conseils d'élèves prévus par la Loi sur l'instruction publique et déjà existants dans les écoles secondaires, comprendront un premier ministre, des ministres, des députés et un président, tous élus.

Déjà, quatre écoles secondaires québécoises expérimentent le projet, et on peut visionner une vidéo présentant l'expérience vécue par ces élèves et suivre l'évolution de leurs activités à l'adresse suivante : http://www.parlementsausecondaire.com.
L'objectif est d'implanter le projet dans 250 écoles secondaires d'ici cinq ans.

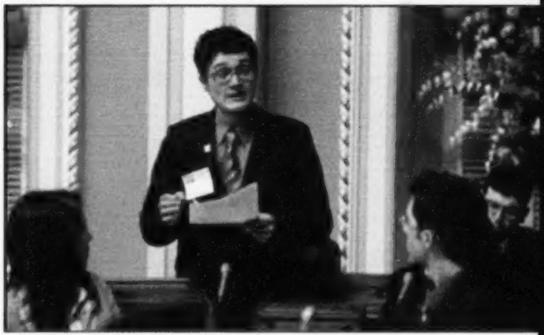

Forum étudiant du 8 au 12 janvier 2006

Parlement des jeunes du 15 au 17 février 2006

Lancement d'un ambitieux projet d'éducation à la démocratie : les parlements au secondaire

De gauche à droite : Yannick Vachon, Pierre-David Jean, Chantal Rainville, Marjolaine Pigeon et Jean-Francis Clermont-Legros

Les stages parlementaires, une expérience unique

Chaque année, pendant une période de 10 mois, les boursiers de la Fondation vivent concrètement les nombreuses facettes de la vie parlementaire québécoise. Ils se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des institutions qui en relèvent, soit le Vérificateur général, le Protecteur du citoyen, le Directeur général des élections et le Commissaire au lobbyisme.

Par la suite, chacun d'eux est jumelé à un député ministériel, puis à un député de l'opposition. Les boursiers participent également à une mission à l'étranger et rédigent un mémoire.

Les boursiers stagiaires de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant ont déposé leur mémoire, en présence de la vice-présidente de l'Assemblée nationale, madame Diane Leblanc, le 29 juin 2005. Cette cérémonie marquait la fin d'un stage amorcé en septembre 2004.

Les mémoires des cinq boursiers portaient sur les sujets suivants :

- *Conflits et convergences : la culture politique des élites francophone et anglophone du Québec au début du 19e siècle* (Jean-Francis Clermont-Legros)
- *L'efficacité des missions parlementaires* (Pierre-David Jean)
- *L'action du Collectif pour un Québec sans pauvreté, initiative citoyenne à l'origine de la Loi contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (2002) (Marjolaine Pigeon)
- *Cyberdémocratie et cyberparlement : vers un changement de la gouvernance au Québec?* (Chantal Rainville)
- *L'arrêt Vaid : une ouverture à l'ingérence des tribunaux dans les affaires internes du Parlement canadien et des législatures provinciales?* (Yannick Vachon).

Ces mémoires sont disponibles à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.

Des membres de l'administration publique apprennent les rudiments de la procédure parlementaire

Au printemps 2005, un cours sur le droit et la procédure parlementaire a été élaboré afin de répondre aux besoins des juristes du ministère de la Justice. Deux cours ont été offerts, le premier à Québec, en mai 2005, et le second à Montréal, en octobre 2005. Plus de 100 juristes ont participé à ces deux séances d'une durée de trois heures chacune.

Par ailleurs, à l'hiver 2006, un cours a également été élaboré à l'intention de membres du personnel du Directeur général des élections, du Commissaire au lobbyisme, de la Commission d'accès à l'information, du Protecteur du citoyen et du Vérificateur général.

ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSEMBLÉE ET L'UNIVERSITÉ LAVAL

En juin 2005, l'Assemblée nationale du Québec et l'Université Laval ont signé une entente, d'une durée initiale de trois ans, qui prévoit, entre autres, la mise sur pied, par l'Université Laval, de cours sur le droit, la procédure et les institutions parlementaires, ainsi que la participation de professeurs à des études liées aux champs d'intérêt de l'Assemblée.

Le partenariat permet aussi la participation de l'Assemblée nationale à des travaux de recherche de professeurs ou d'étudiants des cycles supérieurs portant sur l'institution parlementaire. Cette entente rend également possible l'accueil et l'encadrement, par le personnel de l'Assemblée, d'étudiants de l'Université Laval à titre de stagiaires.

En compagnie de guides, les citoyens sont invités à visiter l'hôtel du Parlement.

UNE ASSEMBLÉE OUVERTE AUX CITOYENS

En compagnie de guides, les citoyens sont invités à visiter l'hôtel du Parlement conçu par l'architecte Eugène-Étienne Taché et dont la construction s'est échelonnée entre 1877 et 1886. Cet édifice fait partie d'un ensemble désigné site historique national. Au cours de la visite, les guides expliquent l'histoire et le fonctionnement de l'Assemblée nationale du Québec. Par la même occasion, les visiteurs peuvent découvrir et admirer les particularités de l'architecture de l'édifice et la richesse des œuvres qu'il renferme. Les visites sont offertes en français et en anglais et, sur réservation, en espagnol, en italien et en langue des signes québécoise.

Un total de 74 992 personnes ont visité l'hôtel du Parlement en 2005-2006

Langue	Nombre	Provenance	Nombre	
Français	53 104	Québec	47 066	63 %
Anglais	20 034	Autres provinces	6 821	9 %
Espagnol	1 350	États-Unis	8 393	11 %
Italien	428	Autres pays	12 712	17 %
Allemand	55			
LSQ (Langue des signes québécoise)	21			

De nombreux visiteurs profitent de l'occasion pour assister aux séances de l'Assemblée et des commissions parlementaires. Cent quarante sièges leur sont destinés dans les tribunes de la salle de l'Assemblée nationale, et des places sont réservées au public dans chacune des salles de commission parlementaire.

Les jeunes ne sont pas en reste. De concert avec la Commission de la capitale nationale du Québec, l'Assemblée nationale offre de nombreux programmes de visites à l'intention des élèves du primaire et du secondaire, dont certains visent spécifiquement les élèves immigrants et contribuent à leur apprentissage du français. Ces activités compren-

L'Assemblée nationale a été l'hôte, en 2005-2006, de 221 accueils, cérémonies protocolaires et activités privées qui ont rassemblé 13 771 personnes.

nent non seulement la visite de l'hôtel du Parlement, mais également un passage par la promenade des Premiers-Ministres et l'Observatoire de la capitale.

Au cours de la dernière année, **23 785 étudiants** ont profité d'une visite commentée.

Commission de la capitale nationale		Groupes scolaires		Total d'étudiants	
Primaire	5 277	Primaire	7 254	Primaire	12 531
Secondaire	3 420	Secondaire	6 371	Secondaire	9 791
Postsecondaire	308			Postsecondaire	308
		Collégial	725	Collégial	725
		Universitaire	430	Universitaire	430
Total	**9 005**	**Total**	**14 780**	**Total**	**23 785**

Le président de l'Assemblée nationale a accueilli la communauté péruvienne le 14 avril 2005.

L'accueil des communautés culturelles

Soucieux de mieux faire connaître le travail des élus et de renforcer les liens qui unissent les institutions parlementaires à tous les citoyens qui composent la société québécoise, quelle que soit leur origine, le président de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet, a invité en 2005-2006 des représentants de diverses communautés culturelles du Québec à visiter l'hôtel du Parlement.

Les groupes suivants ont été reçus :

- Communauté vénézuélienne (7 avril 2005)
- Communauté péruvienne (14 avril 2005)
- Communauté italienne de Québec (20 octobre 2005)
- Communauté chilienne (10 novembre 2005)
- Communauté sénégalaise (24 novembre 2005)
- Communauté congolaise (30 mars 2006)

UN LIEU D'ÉCHANGES CULTURELS

Troisième édition de la Journée du livre politique au Québec

Le 5 avril 2005, une centaine de personnes ont participé à la troisième édition de la Journée du livre politique au Québec à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Le lancement de l'essai *Nous, peuple du Québec – Un projet de Constitution du Québec*, du député de Mercier, monsieur Daniel Turp et du *Répertoire des fonds d'archives de parlementaires québécois* de la Bibliothèque de l'Assemblée ainsi que des tables rondes animées par la journaliste Françoise Guénette, figuraient au programme de la Journée.

Par ailleurs, au terme de la Journée, les auteurs suivants ont été récompensés :

- Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec 1896-1929* : Prix de la Présidence de l'Assemblée nationale, d'une valeur de 5 000 $.
- Suzanne Clavette, *Jalon oublié... Des catholiques progressistes au temps de Duplessis : le mouvement de la réforme de l'entreprise (1944-1954)* : Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (thèse de doctorat) d'une valeur de 3 000 $ et le Prix Ministère des Relations internationales du Québec/Ministère des Affaires étrangères de France.
- Jasmin Savard, *La réorganisation municipale au Québec (2000-2003) : vers un renforcement politique des nouvelles grandes villes?* : Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (mémoire de maîtrise) d'une valeur de 2 000 $.

Les lauréats de la troisième édition de la *Journée du livre politique au Québec* à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

LA GRANDE COLLECTE DE LIVRES

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Michel Bissonnet, et la présidente-directrice-générale de la Fondation des parlementaires québécois *Cultures à partager*, madame Jeanne L. Blackburn, ont procédé au lancement d'une vaste collecte de livres auprès des élèves du secondaire, le 26 avril 2005. Cette collecte de livres s'inscrivait dans le cadre de l'événement *Montréal, capitale mondiale du livre 2005-2006*.

Du 1er mai au 15 juin, les élèves des écoles secondaires du Québec étaient invités à participer activement à cette collecte en donnant un livre dans lequel ils inséraient un signet avec leur témoignage, et en donnant un dollar pour couvrir les frais d'expédition du livre. Les députés de l'Assemblée nationale étaient, quant à eux, responsables de la collecte dans leurs circonscriptions respectives. Les livres amassés étaient destinés à des organismes communautaires locaux et à des pays en développement.

L'objectif était de recueillir 1000 livres dans chacune des écoles secondaires et d'acheminer au moins 100 000 livres dans les pays en développement partenaires de la Fondation. Le 15 septembre 2005, le président de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet, a annoncé que cet objectif a été dépassé, plus de 107 000 livres ayant été amassés au cours de la Grande collecte.

Dévoilement du buste de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau.

DÉVOILEMENT DU BUSTE ET DE L'EXPOSITION CHAUVEAU

Le président de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet, a dévoilé, le 2 novembre 2005, à la Bibliothèque de l'Assemblée, un buste de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890), premier titulaire du poste de premier ministre du Québec. Ce buste est une création des artistes Suzanne Gravel et Yvon Milliard.

En plus du premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, de la chef de l'opposition officielle, madame Louise Harel, et du chef de l'Action démocratique du Québec, monsieur Mario Dumont, participait à cette cérémonie de dévoilement, monsieur Charles Robert, descendant de Chauveau, greffier principal en procédure au Sénat du Canada.

Figure intellectuelle marquante du 19e siècle, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau fut député, puis ministre et enfin premier ministre du Québec, de 1867 à 1873. Natif de Charlesbourg, il a fait de sa passion pour les livres et l'éducation le moteur de son engagement politique et social.

Le 2 novembre, la Bibliothèque inaugurait également l'exposition *Entre savoir et pouvoir : la collection de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau*, présentant quelques-unes des pièces exceptionnelles de la Collection Chauveau, classée bien historique et conservée par la Bibliothèque, ainsi que des objets ayant appartenu à cet homme politique.

Exposition sur la caricature politique

Plus de 2000 personnes ont visité l'exposition consacrée à la caricature politique, du 14 juin au 28 août 2005. Les parlementaires, actuels et anciens, avaient été invités à choisir leurs caricatures préférées. Cette exposition a rassemblé 80 œuvres dessinées par des caricaturistes politiques venant de diverses régions du Québec. *Bourreaux* et *victimes* ont sympathisé lors de l'ouverture de l'exposition en présence du président de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet, de la vice-présidente de l'Assemblée nationale et présidente du comité directeur de la Journée du livre politique, madame Diane Leblanc, et de nombreux parlementaires et caricaturistes.

Cérémonie commémorative du 65e anniversaire de la reconnaissance du droit de vote des femmes.

65e ANNIVERSAIRE DE LA RECONNAISSANCE DU DROIT DE VOTE DES FEMMES

Le mardi 19 avril 2005, une cérémonie commémorative avait lieu à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement à l'occasion du 65e anniversaire de la reconnaissance du droit de vote et de l'éligibilité des femmes. Le président de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet, a remis la Médaille de l'Assemblée nationale à madame Madeleine Parent, représentante des femmes engagées dans la lutte pour l'obtention du droit de vote des femmes.

FÊTE POPULAIRE

C'était jour de fête à l'Assemblée nationale le dimanche 26 juin 2005. De nombreux citoyens ont participé aux célébrations entourant le 10e anniversaire de la Commission de la capitale nationale du Québec. Brunch, visite de l'hôtel du Parlement et de ses jardins, prestation du groupe musical *Mauvais Sort* et animation pour les enfants attendaient les visiteurs.

À cette occasion, le président de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet, et le président de la Commission de la capitale nationale, monsieur Pierre Boulanger, ont procédé à l'inauguration officielle de la place de l'Assemblée-Nationale et de la promenade Eugène-Étienne-Taché.

Fête populaire

LES COMMUNICATIONS

La publication *Mémoire de bronze*

En complément à leur visite de l'Assemblée nationale, les visiteurs peuvent maintenant se procurer le dépliant *Mémoire de bronze*. Cette publication leur permet d'en apprendre davantage sur l'architecture, l'ornementation, les statues et l'histoire de l'hôtel du Parlement. Cet outil d'information et de référence présente principalement chacune des statues accompagnées d'une brève description. Publié en français et en anglais, il est offert gratuitement à la Direction des communications et aux bureaux de l'accueil.

Site Internet

En 2005-2006, l'Assemblée a continué d'enrichir le contenu de son site Internet. La capacité de diffusion simultanée des débats en audio et vidéo en direct est passée de deux à quatre événements. De plus, les citoyens ont eu la possibilité d'émettre leur opinion sur cinq sujets à l'étude en commission parlementaire au moyen des consultations en ligne. Notons également la diffusion de nouvelles informations historiques, notamment par l'ajout des débats reconstitués de la deuxième session de la dix-huitième législature (du 10 janvier 1933 au 13 avril 1933).

Par ailleurs, une refonte du site Internet a été amorcée dans le but de répondre davantage aux besoins des différentes clientèles (citoyens, parlementaires, jeunes, spécialistes, etc.). Ce projet d'envergure, d'une durée de trois ans, nécessite une révision complète des contenus diffusés et le développement de nouveaux services en ligne. Les principaux objectifs du projet de refonte sont :

- de rapprocher les citoyens du Parlement et des députés en favorisant une participation accrue aux travaux de l'Assemblée au moyen des nouvelles technologies de l'information;
- de présenter l'information de façon vivante en mettant l'accent sur les députés et les travaux parlementaires;

- de diffuser l'information de façon personnalisée selon les besoins de chaque clientèle;
- d'accroître l'intérêt des jeunes envers les activités de l'Assemblée.

Le Canal de l'Assemblée nationale est un outil unique qui permet à la population québécoise d'en apprendre davantage sur les rouages de notre démocratie parlementaire.

Le Canal de l'Assemblée nationale

Le canal télévisé de l'Assemblée nationale est un outil unique qui permet à la population québécoise d'en apprendre davantage sur les rouages de notre démocratie parlementaire. Depuis sa création en octobre 1978, le Canal ne cesse de se moderniser.

De nombreux événements spéciaux, des conférences de presse, des points de presse et des simulations parlementaires y sont maintenant diffusés. Les travaux parlementaires sont transmis en direct, en différé, en reprise sur le Canal de l'Assemblée nationale et en direct dans le site Internet de l'Assemblée. Le présent tableau dresse un portrait des activités de captation et de diffusion réalisées en 2005-2006.

Service de captation	Nombre d'événements	Durée
Captation télévisuelle	805	1466 h 17
Tournage portatif	60	166 h 30
Sonorisation	213	460 h 53
Enregistrement numérique, *Journal des débats*	952	1946 h 05
Diffusion		
Câblodistribution et satellite	1151	1921 h 36
Webdiffusion	907	1882 h 17

SAVIEZ-VOUS QUE?

Il est possible de consulter la banque vidéo du site Internet de l'Assemblée nationale pour visionner l'assermentation des parlementaires, les discours sur le budget, les conférences de presse, les élections du président, les périodes des questions, les remaniements ministériels, les événements spéciaux et les activités éducatives.

Statistiques — Années financières 2000 à 2005
Diffusion au Canal de l'Assemblée nationale
(nombre d'événements)

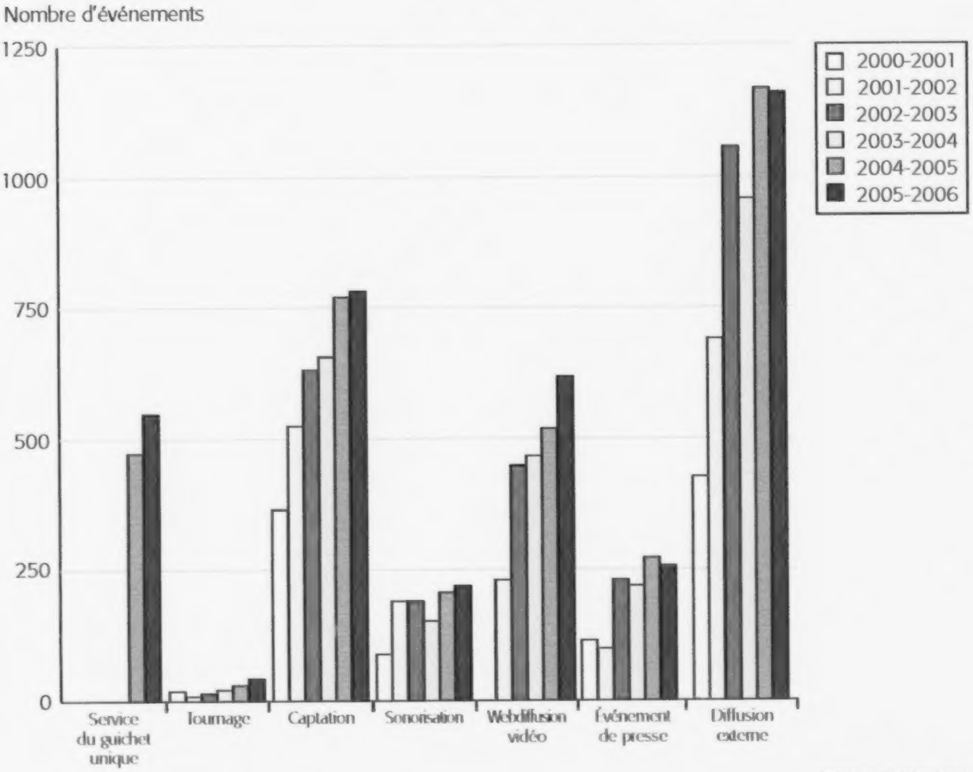

SAVIEZ-VOUS QUE?

Dans le site Internet de l'Assemblée nationale, c'est la page du Journal des débats *qui est la plus fréquemment visitée. Le journal est un outil essentiel au travail du député et une source d'information de premier plan pour toute personne intéressée par les travaux parlementaires.*

VIDÉOCONFÉRENCE

En matière de multimédia et de vidéoconférence, l'Assemblée met à la disposition de ses membres et de son administration deux équipements de vidéoconférence. Le premier est installé en permanence à la salle Louis-Joseph-Papineau, alors que le deuxième est mobile et peut être utilisé dans différentes salles.

Au cours de la dernière année, un total de neuf vidéoconférences ont été organisées, dont sept à l'occasion de commissions parlementaires télévisées pour entendre des témoins résidant dans différentes villes québécoises, provinces canadiennes et pays étrangers, tels les États-Unis et la Suède.

L'Assemblée nationale et LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

LES OBJECTIFS DES RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Quatre objectifs fondamentaux président aux relations internationales de l'Assemblée nationale du Québec :

1. le maintien et le renforcement de l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus dans l'exercice de leurs fonctions;
2. la participation active de l'Assemblée nationale à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité;
3. l'amélioration du positionnement international de l'Assemblée nationale contribuant ainsi au rayonnement accru de la société québécoise;
4. le rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein des réseaux interparlementaires.

GLOSSAIRE

APF

Assemblée parlementaire de la Francophonie : fondée en 1967, réunit 72 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés de 54 pays. (Assemblée nationale : membre de plein droit depuis 1974)

APC

Association parlementaire du Commonwealth : fondée en 1911, regroupe 171 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés de 54 pays. (Assemblée nationale : membre de plein droit depuis 1933)

COPA

Confédération parlementaire des Amériques : regroupe 35 pays et 300 assemblées, née en 1997 d'une initiative de l'Assemblée nationale du Québec, regroupe les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, les parlements régionaux et les organismes interparlementaires des Amériques.

L'Assemblée nationale participe activement aux réseaux internationaux des parlements. Ceux-ci procèdent à des échanges d'information, d'expertise, d'expériences et d'idées. Ces relations qu'entretient un Parlement avec un ou plusieurs autres se nomment relations interparlementaires. La diplomatie parlementaire s'exerce auprès de diverses organisations internationales ainsi qu'avec les membres des corps diplomatique et consulaire. Ainsi, depuis plus d'un demi-siècle, l'Assemblée nationale a tissé un important réseau de relations pouvant être regroupées en trois grandes catégories:

- les relations multilatérales (relations entre l'Assemblée et des organisations regroupant plusieurs parlements);
- les relations bilatérales (relations entre l'Assemblée et un autre Parlement);
- la coopération interparlementaire (soutien au renforcement des institutions parlementaires dans les pays en émergence et en consolidation démocratique).

Dans nos systèmes démocratiques, fondés sur la séparation des pouvoirs, les parlements conduisent leurs relations internationales de manière autonome et dans le respect du pluralisme politique. C'est le président de l'Assemblée nationale qui a la responsabilité de représenter l'institution lors des activités internationales, dont le caractère non partisan est assuré par des délégations constituées de députés qui sont issus des diverses formations politiques représentées à l'Assemblée.

LES RELATIONS MULTILATÉRALES

La Francophonie parlementaire

L'Assemblée nationale a accueilli à Québec, en avril 2005, une quarantaine de parlementaires réunis dans le cadre des travaux de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). À l'issue des travaux, les parlementaires ont émis une Déclaration appuyant l'avant-projet de Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles élaboré par l'UNESCO et demandant que l'APF soit invitée à la 33e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Un député québécois a représenté l'APF lors de cette session de la Conférence générale, tenue à Paris en octobre 2005. Les membres de la Conférence générale ont alors adopté l'avant-projet de Convention proposé par le directeur général de l'UNESCO.

Par ailleurs, une délégation de l'Assemblée nationale a pris part à la XXXIe session de l'APF qui a eu lieu à Bruxelles (Communauté française de Belgique) du 6 au 9 juillet 2005. Au cours de cette session, le président de l'Assemblée nationale et vice-président de l'APF, monsieur Michel Bissonnet, a participé au débat général d'ouverture de la session, sur le thème « L'apport de la Francophonie à la diversité culturelle dans le

mouvement de mondialisation ». De plus, deux jeunes Québécois ont pris part à la troisième session du Parlement francophone des jeunes (PFJ).

En outre, l'Assemblée nationale du Québec a instauré l'adoption par l'APF de résolutions portant notamment sur le cadre stratégique décennal de la Francophonie, sur l'adoption d'une Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles par l'UNESCO et sur l'engagement de l'APF dans les négociations commerciales internationales menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pour la première fois, l'APF a adopté en séance plénière une Déclaration du Réseau des femmes parlementaires sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), thème dont la Section du Québec a la responsabilité de faire rapport.

Les sections membres de l'APF

Deux séminaires ont été organisés en cours d'année afin de poursuivre l'objectif des Nations unies sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, auxquels a participé la députée de l'Assemblée nationale du Québec responsable de ce dossier. Le premier séminaire, réunissant les femmes parlementaires de l'océan Indien, a eu lieu à Madagascar en avril 2005, et le second s'est tenu à Libreville, au Gabon, en décembre 2005.

En vue du XI[e] Sommet de la Francophonie qui se déroulera à Bucarest (Roumanie), en septembre 2006, l'APF a confié à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles le soin de rédiger l'Avis des parlementaires francophones sur le thème « La Francophonie vers la société de l'information et du savoir par l'éducation de tous ». De plus, la Commission politique a préparé la seconde partie de l'Avis sur l'application du cadre stratégique de la Francophonie. Deux députés de la Section du Québec sont responsables de la préparation de ces documents stratégiques qui seront présentés aux chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie lors du Sommet de Bucarest.

L'Association parlementaire du Commonwealth (APC)

Au cours de l'année 2005-2006, à l'occasion de la 48[e] Conférence régionale canadienne, tenue à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Assemblée nationale a participé à la création d'une section canadienne du Réseau des femmes parlementaires de l'APC. Une députée québécoise représente l'Assemblée nationale au comité directeur du Réseau.

Par ailleurs, l'Assemblée nationale a accueilli le président du Parlement écossais, le très honorable George Reid, et une délégation de parlementaires écossais. Cette activité s'inscrit dans le cadre des visites annuelles de parlementaires écossais en Amérique du Nord soulignant le Jour du tartan. À cette occasion, les parlementaires ont notamment échangé sur les stratégies fructueuses d'immigration et sur des questions de criminalité juvénile.

Les sections membres de l'APC

Les congrès et assemblées parlementaires membres de la COPA

Réalisée en Bolivie lors des élections générales du 18 décembre, la mission d'observation électorale, dirigée par un député de l'Assemblée nationale, était composée de trois parlementaires originaires du Québec, du Mexique et du Brésil.

Les assemblées parlementaires membres de la NCSL

La Confédération parlementaire des Amériques (COPA)

En décembre 2005, l'Assemblée nationale a pris part à la première mission d'observation électorale de la COPA depuis l'adoption, en mai 2005, du Règlement des missions d'observation électorale de la COPA, mission qui avait pour objectifs d'évaluer les préparatifs électoraux et d'observer le déroulement des élections le jour du scrutin en Bolivie.

Globalement satisfaits du déroulement des élections, les parlementaires de la COPA ont constaté que, dans l'ensemble, la procédure électorale avait été respectée et que le scrutin s'était déroulé dans le bon ordre. Ils ont été très impressionnés par le sens civique et le sérieux démontrés par les citoyens boliviens lors de cette élection.

Par ailleurs, du 7 au 11 mai 2005, une délégation de l'Assemblée nationale a participé à la VI^e Assemblée générale de la COPA qui a eu lieu à Foz do Iguaçu, Brésil. Les parlementaires des Amériques étaient alors réunis sous le thème « Les migrations, l'intégration et les traités commerciaux ». En séance plénière, les délégués ont accepté la proposition de l'Assemblée nationale d'accueillir l'Assemblée générale de la COPA en 2008, dans le cadre des célébrations entourant le 400^e anniversaire de la Ville de Québec. Le Secrétariat du Québec de la COPA, hébergé à l'Assemblée nationale, s'est également vu octroyer la responsabilité de la Commission de la démocratie et de la paix, présidée par un député québécois.

Des parlementaires québécoises ont pris part à la V^e réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques le 7 mai 2005, qui s'est tenue parallèlement à la VI^e Assemblée générale de la COPA, sous le thème « L'impact des migrations sur les femmes dans le contexte de l'intégration continentale ». Une députée québécoise a présenté la banque documentaire élaborée par le Secrétariat du Réseau sur la thématique annuelle, ainsi qu'un rapport de suivi sur « L'impact de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) sur les femmes ». Le Secrétariat du Réseau, hébergé à l'Assemblée nationale, a contribué à l'organisation de cette rencontre. L'Assemblée nationale a conservé son siège au comité exécutif du Réseau.

Les États-Unis (ERC, CSG et NCSL)

À titre de membre international affilié au *Council of State Governments* (CSG) et de son chapitre de l'Est, l'*Eastern Regional Conference* (ERC), l'Assemblée nationale détient des postes de responsabilité au sein des comités exécutifs de ces deux associations, ainsi que la vice-présidence de la Commission des relations Canada/États-Unis et de la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC. Depuis janvier 2006, le premier vice-président de l'Assemblée nationale, monsieur William Cusano, est vice-président de l'ERC.

C'est la première fois qu'un député de l'extérieur des États-Unis occupe ce poste prestigieux, le Québec étant le seul membre international affilié à cette organisation. La présidence sera donc occupée par le Québec en 2007.

L'Assemblée nationale a, par ailleurs, parrainé deux résolutions portant sur l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental (IVHO). Le premier vice-président de l'Assemblée nationale a participé à une mission extraordinaire de l'ERC auprès du Congrès des États-Unis dans le but d'informer les parlementaires américains des préoccupations de l'ERC concernant l'entrée en vigueur, et ce, dès 2008, d'une mesure américaine qui obligerait les voyageurs canadiens et américains à présenter leur passeport aux postes de frontières terrestres et portuaires avec les États-Unis.

L'Assemblée nationale est également membre international affilié de la *National Conference of State Legislatures* (NCSL). L'Assemblée générale de l'organisation, réunie à Seattle en juillet 2005, a adopté une modification afin de permettre à l'Assemblée nationale du Québec de siéger au Comité exécutif de la NCSL, représentant les assemblées législatives associées à la NCSL à titre de membres internationaux.

LES RELATIONS BILATÉRALES

Coopération interparlementaire franco-québécoise

La 26e Commission interparlementaire franco-québécoise s'est tenue à Paris, du 11 au 17 septembre 2005. Elle s'est intéressée à la place des jeunes et des femmes en politique de même qu'aux partenariats public-privé. Elle avait été précédée par une visite officielle du président de l'Assemblée nationale du Québec, les 12 et 13 septembre, auprès de son homologue de l'Assemblée nationale française, monsieur Jean-Louis Debré.

De plus, une délégation de la Commission de la famille et des droits des enfants de l'Assemblée nationale française s'est rendue à Québec pour échanger avec leurs homologues québécois sur les législations reconnaissant le mariage des conjoints de même sexe.

Par ailleurs, du 27 juin au 2 juillet 2005, le président de l'Assemblée nationale a dirigé une délégation de parlementaires lors d'une mission auprès du Sénat français. Deux thèmes ont notamment été abordés au cours des séances de travail, soit le rôle et la place de la France au sein de l'Union européenne, ainsi que l'impact des mesures de sécurité mises en place en France depuis les événements terroristes du 11 septembre 2001 et du 11 mars 2004. Le président de l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Michel Bissonnet a, de plus, été reçu pour l'occasion par le président du Sénat français, le sénateur Christian Poncelet.

Enfin, une délégation de la Commission des lois du Sénat français a été reçue à l'Assemblée nationale en septembre 2005 par des députés québécois, avec lesquels elle a pu échanger sur la modernisation de la fonction publique.

Une délégation de l'Assemblée nationale a été reçue à Barcelone par le Parlement de la Catalogne, du 10 au 15 juillet 2005.

Coopération avec le Parlement de la Catalogne

Une délégation de l'Assemblée nationale a été reçue à Barcelone par le Parlement de la Catalogne, du 10 au 15 juillet 2005, lors de la 1re Commission interparlementaire Québec/Catalogne. Les échanges ont porté sur la gestion de l'eau, sur la réforme parlementaire de l'Assemblée nationale du Québec et sur la réforme du statut de la Catalogne, définissant ses rapports avec l'Espagne.

Relations avec d'autres États et institutions européennes

L'Assemblée nationale a accueilli, du 1er au 5 mai 2005, la 2e réunion de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière. Les parlementaires bavarois et québécois ont échangé sur le travail parlementaire, le fédéralisme ainsi que sur le développement régional.

De plus, une délégation de la Commission de l'environnement et de la protection du consommateur de Bavière s'est rendue à Québec les 4 et 5 octobre afin de s'enquérir des sources d'énergie alternative et renouvelable du Québec. Par ailleurs, deux commissions d'institutions européennes d'importance sont venues au Québec, en décembre, rencontrer des parlementaires de l'Assemblée nationale, en marge de la Conférence mondiale sur les changements climatiques.

La Commission de l'agriculture, de l'environnement et des questions territoriales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a été reçue à l'Assemblée nationale, le 7 décembre, afin de procéder à des échanges sur le développement durable, les énergies renouvelables et les changements climatiques.

Des membres de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire du Parlement européen ont rencontré des députés de l'Assemblée nationale le 9 décembre afin d'échanger sur ces mêmes sujets.

La deuxième session de l'Association parlementaire Nouveau-Brunswick–Québec s'est tenue à Fredericton en septembre 2005.

L'Association parlementaire Nouveau-Brunswick-Québec

L'Association parlementaire Nouveau-Brunswick-Québec a pour objectif de développer un dialogue interparlementaire entre les deux institutions. Elle constitue ainsi un forum pour la tenue de rencontres régulières qui visent à développer les échanges dans plusieurs domaines, notamment l'économie et le commerce, la mobilité de la main-d'œuvre, le transport, les questions frontalières, la santé, l'environnement, l'éducation, la culture et le tourisme.

La deuxième session de l'Association s'est tenue à Fredericton en septembre 2005. Les parlementaires ont échangé sur l'actualité politique et parlementaire. Ils ont également procédé à des échanges d'information et d'expertise sur la réforme parlementaire ainsi que sur la gestion des forêts.

LA COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

L'Assemblée nationale participe activement, depuis plusieurs années déjà, au renforcement de la démocratie parlementaire, en offrant aux institutions parlementaires des États en émergence ou en consolidation démocratique un appui technique qui permet de développer le fonctionnement sur les plans parlementaire et administratif.

Dans ce cadre, un séminaire d'échanges destiné aux parlementaires a été réalisé par deux députés québécois au siège de l'Assemblée nationale du Niger, à Niamey, du 11 au 13 octobre 2005. Cette mission a permis aux députés, de part et d'autre, d'améliorer leur pratique du parlementarisme en partageant leurs expériences en tant qu'élus, législateurs et contrôleurs de l'activité gouvernementale. Par ailleurs, un séminaire technique destiné au personnel affecté aux travaux en assemblée plénière et en commission parlementaire s'est tenu à l'Assemblée nationale du Bénin, du 27 au 29 septembre 2005.

L'Assemblée a également reçu à Québec plusieurs délégations en provenance d'assemblées partenaires. Ainsi, des sénateurs et des députés du Parlement du Cambodge sont venus étudier, du 13 au 15 juin 2005, le fonctionnement général de notre Assemblée et de sa Bibliothèque. En outre, une délégation de cinq députés de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, venue s'enquérir du fonctionnement du système parlementaire québécois sur les questions de contrôle budgétaire, était entre nos murs du 5 au 9 décembre 2005.

L'Assemblée a également accueilli deux séminaires techniques multilatéraux élaborés en étroite collaboration avec le Programme Noria de l'APF : en matière de bibliothèques parlementaires, du 30 janvier au 3 février 2006; avec plusieurs directeurs de services législatifs, du 20 au 24 février 2006. Des collaborations techniques ont été réalisées également avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à la Chambre des Représentants du Maroc et en Algérie en matière de communication (septembre 2005) et de bibliothèque virtuelle (décembre 2005).

LES VISITES OFFICIELLES

Les engagements internationaux de l'Assemblée nationale amènent un grand nombre de dignitaires étrangers à Québec. L'Assemblée nationale a ainsi accueilli en 2005-2006 :

Présidents et vice-présidents d'assemblées :

M. Alois Glück	Président du Landtag de Bavière
M. Jean-François Istasse	Président du Parlement de la Communauté française de Belgique

Le très honorable George Reid	Président du Parlement écossais
Mme Zohra Drif Bitat	Vice-présidente du Conseil de la nation de la République algérienne démocratique et populaire

Parlementaires :

Mme Chantale Bertouille	Présidente de la Commission des affaires intérieures et de la fonction publique du Parlement wallon, accompagnée d'une délégation de députés
M. Patrick Bloche	Chef de la délégation de parlementaires de l'Assemblée nationale française, en mission d'information sur la famille et les droits des enfants, accompagné de députés
M. Patrice Diessongo	Chef de la délégation et membre de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, accompagné d'une délégation de députés
M. Karl-Heinz Florenz	Président de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire du Parlement européen, accompagné d'une délégation de députés
Mme Aparecida Gama	Députée à l'Assemblée législative de Rio et présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques
L'honorable Ndile Kalembe	Député de la République du Kenya
M. Henning Kaul	Président de la Commission parlementaire de l'environnement et de la protection du consommateur du Landtag de Bavière, accompagné d'une délégation de députés
M. Miroslav Mikolasik	Député du Parlement européen
Mme Jenny Randerson	Députée de l'Assemblée nationale du Pays de Galles
M. Walter Schmied	Président de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), accompagné d'une délégation de députés

Mme Nouxha Skalli	Députée de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc
M. Michael Tarr	Chef de la délégation de parlementaires de la province du Kwazulu-Natal en Afrique du Sud, accompagné d'une délégation de députés
M. Cheam Yeap	Chef d'une délégation composée de cinq présidents de commissions parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat du Royaume du Cambodge

Députés membres de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière

Députés membres d'une délégation de l'État du Delaware (États-Unis d'Amérique)

Députés membres de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Députés membres du Comité mixte Assemblée nationale/Communauté française de Belgique

Représentants de gouvernements :

M. Josep Bargalló	Premier ministre de Catalogne
Mme Patricia Birkholz	Présidente pro tempore du Sénat de l'État du Michigan
M. James H. Douglas	Gouverneur de l'État du Vermont (États-Unis d'Amérique)
M. Marconi Ferreira Perillo Junior	Gouverneur de l'État de Goiàs (Brésil)
M. Paul Ngarambe	Président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de la République du Burundi, accompagné de membres de la CENI
M. Pat Quinn	Lieutenant-gouverneur de l'État de l'Illinois (États-Unis d'Amérique)
M. Marc Ravalomanana	Président de la République de Madagascar
M. Phan Van Khai	Premier ministre de la République socialiste du Viet Nam

Tour d'horizon des **accueils** nationaux et internationaux de l'Assemblée nationale en 2005-2006 :

- **12** visites de représentants gouvernementaux
- **12** visites de diplomates étrangers
- **26** visites de parlementaires

L'Assemblée nationale et LE PATRIMOINE

LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE

L'équipe qui a travaillé à la reconstitution des débats à l'occasion de la cérémonie soulignant l'achèvement des travaux.

Reconstitution des débats – Une cérémonie a eu lieu à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale le 24 mai 2005 afin de souligner la fin de la reconstitution des débats. Ce projet, source patrimoniale d'une grande richesse et de renseignements pour ceux et celles qui s'intéressent à l'évolution du Québec, aura duré quelque 27 années. Plus de 126 personnes y ont contribué. À partir de 1893, les débats de 71 sessions qui représentent 3317 séances ont été reconstitués.

Bibliothèque virtuelle

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale a poursuivi le développement du contenu de la bibliothèque virtuelle. En effet, les dossiers de la documentation de presse - plus de deux millions de pages - les discours des premiers ministres, les mémoires déposés en commission parlementaire, le *Journal des débats* rétrospectif et quelques livres rares et précieux ont été numérisés pour enrichir le contenu de sa bibliothèque virtuelle. De plus, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale a signé un protocole d'entente avec Les Publications du Québec dans le but d'obtenir tous les documents numérisés publiés par les ministères et organismes gouvernementaux du Québec.

Les archives

Au cours de l'année 2005-2006, la Bibliothèque a procédé à l'acquisition de trois nouveaux fonds d'archives privées, dont deux de parlementaires. Ces ajouts portent à 24 le nombre de fonds d'archives privées conservés à la Direction de la Bibliothèque.

Une *Politique d'accès et de mise en valeur des archives* a été mise en place en septembre 2005. Cette politique a comme principaux objectifs de faire connaître l'existence et la nature des archives institutionnelles et privées de l'Assemblée nationale et d'en faciliter l'accès aux usagers dans de bonnes conditions de consultation tout en veillant à ce que leur utilisation, leur reproduction et leur publication soient conformes à la législation en vigueur.

CATALOGUE INFORMATISÉ

Le **catalogue informatisé** de la Bibliothèque, consultable dans le site Internet de l'Assemblée nationale, compte maintenant 272 419 notices descriptives, dont 27 216 documents électroniques **accessibles en ligne**. Par l'archivage de textes numériques sur son serveur, la Bibliothèque poursuit le développement de sa bibliothèque virtuelle, un concept qui englobe notamment l'ensemble des ressources électroniques (créées ou numérisées localement, ou encore acquises de fournisseurs externes) ainsi que des services à la clientèle faisant appel aux technologies de pointe afin de mieux recueillir, traiter et diffuser l'information.

Collections de la Bibliothèque

Au 31 mars 2006, on trouvait sur les rayons de la Bibliothèque plus de 1,9 million de documents répartis comme suit :

Imprimés monographies, fascicules et brochures revues journaux	 465 551 261 973 662 070
Microdocuments microfilms microfiches	 34 858 552 362
Documents électroniques (disquettes et cédéroms)	1 930
Enregistrements sonores	191
Vidéocassettes	549
Affiches, cartes et photographies	967
Total	**1 980 451**

Le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, a présidé le lancement du livre *Le Parlement de Québec, histoire, anecdotes et légendes*, le 22 novembre 2005, à la Bibliothèque de l'Assemblée. Cet ouvrage rédigé par Gaston Deschênes, historien qui a travaillé durant 30 ans à l'Assemblée nationale, témoigne des multiples facettes de notre institution plus que deux fois centenaire. Il rassemble des textes en partie inédits sur les députés ainsi que sur l'histoire, la composition et le fonctionnement de l'Assemblée nationale.

QUELQUES CHIFFRES...

Le personnel du Service de la référence a répondu, en 2005-2006, à **12 093 demandes** d'information et de recherche. De ce nombre, **3097 provenaient des parlementaires**, de leurs collaborateurs, du personnel de l'Assemblée nationale ou d'organismes relevant de l'Assemblée nationale.

Plus de **10 386 personnes ont franchi les portes de la Bibliothèque** à l'édifice Pamphile-Le May, dont 5074 usagers et 5312 visiteurs.

Les usagers ont utilisé les collections de la Bibliothèque en effectuant **51 187 consultations** sur place, en empruntant **6661 documents** ou en demandant plus de **184 901 photocopies** de sources disponibles à la Bibliothèque.

LE PATRIMOINE IMMOBILIER ET URBAIN

La mise en valeur du patrimoine immobilier

De nombreux projets de restauration et de mise en valeur du patrimoine immobilier ont été réalisés au cours de la dernière année à l'Assemblée. Plusieurs bureaux de l'hôtel du Parlement n'avaient pas été retouchés depuis longtemps. Dans la même foulée, des travaux ont été réalisés dans le hall et l'escalier principal du parlement ainsi que dans les espaces adjacents, soit la galerie des présidents et les deux parquets. Ils ont permis de redonner le lustre approprié à ces espaces symboliques de l'immeuble.

La restauration du couronnement de fonte qui orne le campanile du parlement a été entreprise au cours de la dernière année. L'ouvrage datait de 1895. Ces travaux ont nécessité la dépose de la structure et son transport en atelier. Les interventions suivantes ont été effectuées : décapage des surfaces, démantèlement complet de l'ouvrage comprenant environ 450 morceaux, remplacement de tous les boulons et écrous ainsi que des pièces manquantes ou endommagées de même que la galvanisation et la peinture des composantes. La structure a ensuite été assemblée de nouveau. Elle a été réinstallée au sommet du campanile au printemps 2006.

La toile de madame Louise Harel, première femme présidente de l'Assemblée nationale

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Michel Bissonnet, a dévoilé le 10 juin 2005 la toile de la chef de l'opposition officielle, madame Louise Harel, qui a été présidente de l'Assemblée nationale du 12 mars 2002 au 4 juin 2003. L'auteur de l'œuvre, monsieur Denis Jacques, est principalement reconnu pour la qualité et la ressemblance de ses portraits. Il crée des œuvres caractérisées par la présence de personnages peints de manière très réaliste, bien qu'ils évoluent dans des univers imaginaires empreints d'onirisme et de références mythologiques.

La toile est exposée dans la galerie des présidents, située près du hall d'entrée de l'hôtel du Parlement. On y trouve les portraits des orateurs et des présidents de l'Assemblée nationale qui se sont succédé depuis 1867, peints ou photographiés par des artistes tels Eugène Hamel, qui compte le plus grand nombre de portraits de présidents à son actif avec huit tableaux, Suzor-Côté, Ozias Leduc et, plus près de nous, Jean-Paul Lemieux et Francesco Iacurto.

Toile de Louise Harel, première femme présidente de l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale et SON ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2006

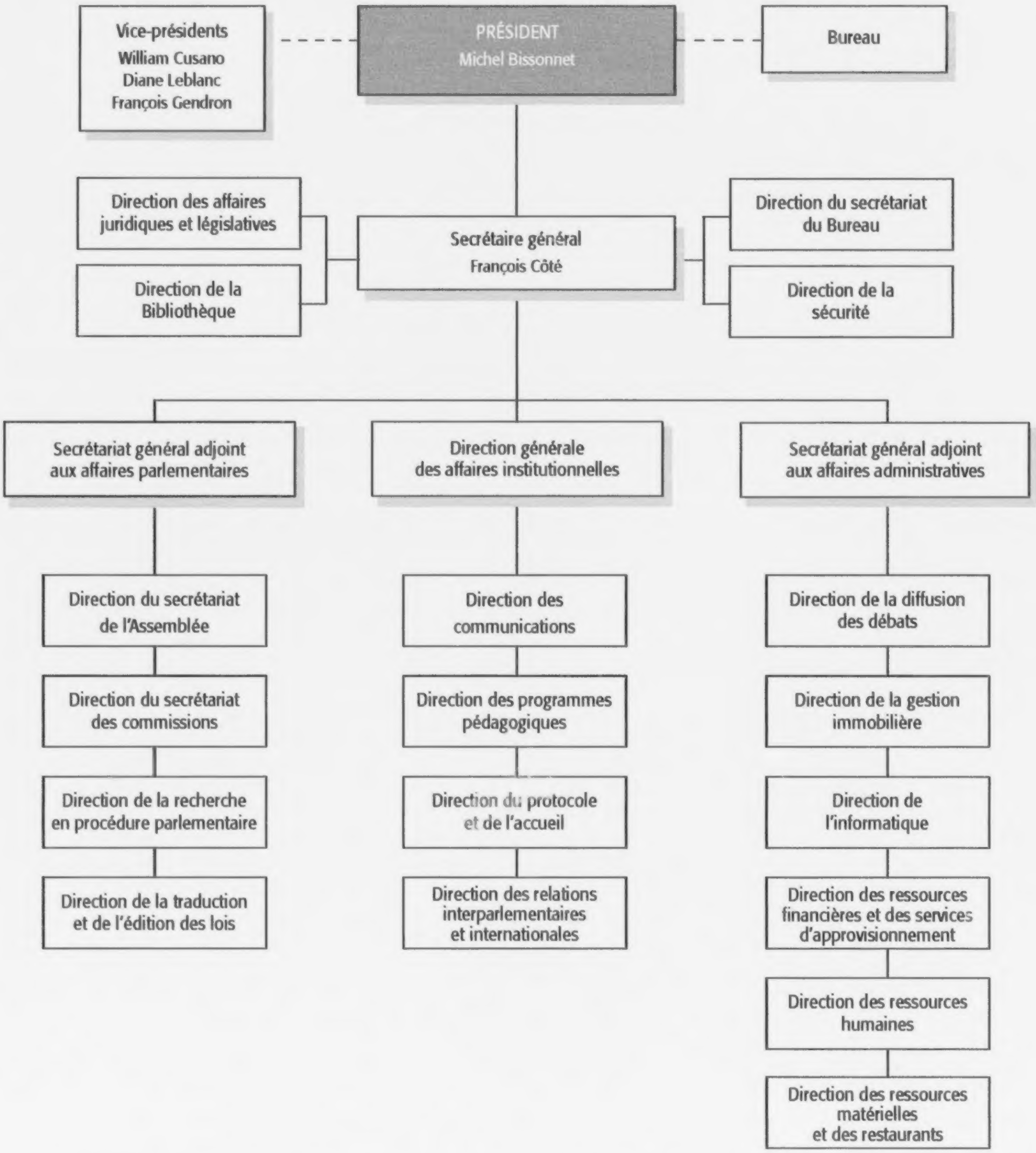

Les mandats des unités administratives sont en annexe.

LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La gestion de l'Assemblée nationale s'effectue dans le cadre des lois, règlements et règles qui lui sont applicables. Cependant, afin de préserver l'autonomie administrative de l'institution, la Loi sur l'Assemblée nationale a institué le Bureau de l'Assemblée nationale, qui est en quelque sorte son conseil d'administration.

Le Bureau adopte tout règlement qu'il juge nécessaire à la gestion de l'Assemblée. Il doit, entre autres, approuver les prévisions budgétaires de l'Assemblée, réglementer dans des domaines qui touchent de près les députés telles leurs diverses allocations et leurs conditions de travail.

Composition du Bureau de l'Assemblée au 31 mars 2006

Outre le président de l'Assemblée qui en assume la présidence, le Bureau de l'Assemblée est composé de neuf députés désignés par leurs pairs. Les vice-présidents de l'Assemblée peuvent participer aux travaux du Bureau, mais sans droit de vote.

Groupe parlementaire formant le gouvernement (5)	Groupe parlementaire formant l'opposition officielle (3)	Autres partis d'opposition (1)
MEMBRES		
André Chenail *Huntingdon* France Hamel *La Peltrie* Éric R. Mercier *Charlesbourg* Sarah Perreault *Chauveau* Tony Tomassi *LaFontaine*	Guy Lelièvre *Gaspé* Michel Létourneau *Ungava* Lucie Papineau *Prévost*	Mario Dumont *Rivière-du-Loup*
MEMBRES SUPPLÉANTS		
Daniel Bernard *Rouyn-Noranda–Témiscamingue* Lucie Charlebois *Soulanges* Nicole Loiselle *Saint-Henri–Sainte-Anne* Norman MacMillan *Papineau* Jean-Pierre Paquin *Saint-Jean*	Claude Cousineau *Bertrand* Michel Morin *Nicolet-Yamaska* Sylvain Pagé *Labelle*	Marc Picard *Chutes-de-la-Chaudière*

LE PERSONNEL

Les effectifs

L'effectif autorisé du secteur administratif de l'Assemblée comptait, au 31 mars 2006, l'équivalent de 491 postes réguliers et 203 postes occasionnels, pour un total de 694 postes. Le secteur politique, composé de directeurs de cabinet, d'attachés politiques, de conseillers et d'employés de soutien, regroupe quant à lui 512 personnes, tant sur la colline Parlementaire que dans les bureaux de députés en circonscription.

EMPLOYÉS PAR TRANCHE D'ÂGE, SECTEUR ADMINISTRATIF	
35 ans et moins	20 %
36 - 40 ans	10 %
41 - 45 ans	15 %
46 - 50 ans	17 %
51 - 55 ans	21 %
56 ans et plus	17 %

Le perfectionnement

Pour réaliser sa mission et les orientations stratégiques qu'elle s'est données, l'Assemblée mise sur les compétences et le rendement de son personnel. Elle a poursuivi cette année son projet de mieux faire connaître l'institution à l'ensemble de son personnel. À ce jour, près de 200 employés ont reçu une formation unique en procédure parlementaire. Plusieurs autres activités de formation ont été offertes en vue de faciliter l'adaptation du personnel aux nouvelles technologies et aux nouvelles façons de faire.

Un quart de siècle de dévouement

L'Assemblée nationale a exprimé en 2005-2006 sa considération et sa reconnaissance aux 19 employés qui, au cours de la dernière année, ont atteint 25 ans de service à l'Assemblée nationale ou dans la fonction publique du Québec. De ce nombre, 17 récipiendaires ont travaillé un quart de siècle au sein de notre institution.

Statistiques sur la répartition de l'effectif du secteur administratif par catégorie d'emploi

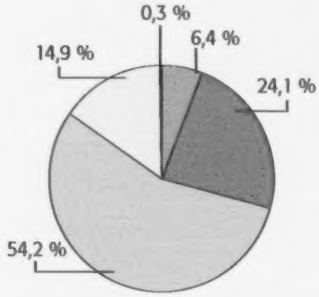

Cadres	6,4 %
Professionnels	24,1 %
Fonctionnaires	54,2 %
Ouvriers	14,9 %
Autres	0,3 %
Femmes	53 %
Hommes	47 %

Au cours de la dernière année, 19 employés de l'Assemblée nationale ont atteint 25 ans de service.

EMPLOYÉS AYANT ATTEINT 25 ANNÉES DE SERVICE	
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE	AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE
Marielle Blais	Yves Légaré
Denis Castonguay	Catherine Marois
Christian Chevalier	
Jocelyne G. Duclos	
James Hunter	
Valérien Lambert	
Denise Lamontagne	
Gilles Leclerc	
Pierre-Paul Lizotte	
Jacky Moulinneuf	
Paul Poirier	
Guy Pronovost	
Claudette Racine	
Georges Rousseau	
Lucie Roy	
René Tanguay	
Nicole Vallée	

Visite du Service de la diffusion des débats

VISITE DU SERVICE DE LA DIFFUSION DES DÉBATS

Le lundi 3 octobre 2005, journée de son 27e anniversaire, la télédiffusion des débats accueillait à l'édifice André-Laurendeau près de 250 personnes pour une visite de ses nouvelles installations. Précipités dès leur arrivée sur un plateau de tournage, les gens furent littéralement transportés par la suite dans les coulisses de la télévision en direct.

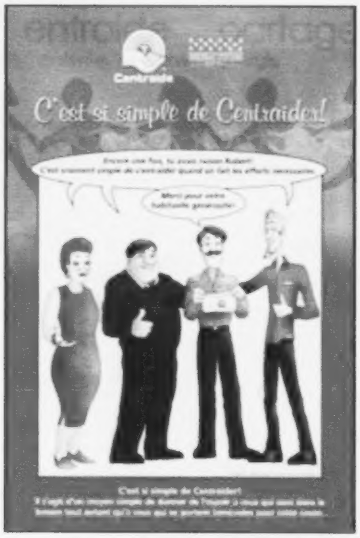

CAMPAGNE CENTRAIDE 2005

La campagne Centraide 2005 de l'Assemblée nationale a permis d'amasser la somme de **37 190 $**. La campagne menée à l'Assemblée s'est inscrite autour du slogan *C'est si simple de Centraider!* Les membres et le personnel de l'Assemblée ont pu lire cet appel à l'entraide sur des affiches ornant les murs de l'Assemblée, sur des feuillets promotionnels remis avec leur enveloppe de paye ainsi que dans les capsules quotidiennes présentées dans le Portail. Des activités telles qu'un 5 à 7 de lancement et le traditionnel encan des desserts ont servi à attirer l'attention des gens à la cause de Centraide en plus de permettre d'amasser 4 440 $.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le 12 avril 2005, l'Assemblée nationale adoptait sa Politique environnementale. Désireuse de contribuer davantage à la préservation de nos ressources naturelles, l'institution s'engageait avec plus de détermination sur la voie de la récupération, et ce, dans le but d'atteindre les objectifs de récupération et de valorisation fixés par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Afin d'inciter les parlementaires et le personnel politique et administratif à poser des gestes en faveur de l'environnement, l'Assemblée lançait en octobre 2005 la campagne *Pour l'avenir, je récupère!*

L'ASSEMBLÉE SE MODERNISE

Soutien technologique au secteur administratif

Dans le souci d'améliorer la productivité, d'optimiser et de moderniser les façons de faire à l'Assemblée nationale, la Direction de l'informatique a mis en place différents outils pour améliorer, entre autres le travail des députés en commission parlementaire avec le site Greffier. Grâce à ce système, les parlementaires peuvent brancher leur ordinateur portable dans les salles de commission et accéder ainsi à un espace de travail collaboratif qui contient une bibliothèque virtuelle de documents comprenant des ouvrages de référence et des liens Internet.

Campagne Croix-Rouge
Le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, a présidé la campagne de financement de la Croix-Rouge 2005-2006. L'activité de financement était une première à l'Assemblée. Elle a permis d'amasser **6 196 $**.

Fêtes du 400e de Québec
Un comité directeur a été mis sur pied depuis juin 2005 afin de réaliser les activités retenues et approuvées par le Bureau.

L'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE EN QUELQUES CHIFFRES	
Dépannages téléphoniques répertoriés :	**10 349**
Autres appels de service reçus :	**4 000**
Service d'urgence régulier :	**123**
Nombre de séances de formation offertes par la Direction de l'informatique :	**47** journées auxquelles ont participé 227 personnes

Les nouveaux postes de travail du personnel du *Journal des débats* configurés en Windows XP Pro sont plus performants et plus stables. Ils permettent ainsi une augmentation de la productivité du processus de transcription des travaux parlementaires.

Le parc bureautique de l'Assemblée nationale comprend au total **1393 micro-ordinateurs** et **424 imprimantes** installés sur la colline Parlementaire et dans les bureaux de circonscription.

LES DÉPENSES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE (2005-2006)

	Dépenses (000 $)	Effectifs autorisés	
		Employés permanents*	Employés occasionnels*
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, AFFAIRES JURIDIQUES, BIBLIOTHÈQUE ET SÉCURITÉ			
Bureau du secrétaire général	1 269,8	15	1
Direction des affaires juridiques et législatives	451,6	6	0
Direction de la Bibliothèque	4 815,1	82	2
Direction de la sécurité	1 663,6	31	13
	8 200,1	**134**	**16**
AFFAIRES PARLEMENTAIRES			
Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires	235,1	3	0
Direction du secrétariat de l'Assemblée	617,8	7	6
Direction du secrétariat des commissions	1 187,1	21	1
Direction de la recherche en procédure parlementaire	290,9	7	0
Direction de la traduction et de l'édition des lois	376,0	18	0
	2 706,9	**56**	**7**
AFFAIRES INSTITUTIONNELLES			
Direction générale des affaires institutionnelles	154,8	2	0
Direction des communications	1 410,7	22	1
Direction des programmes pédagogiques	625,2	9	0
Direction du protocole et de l'accueil	1 932,1	31	6
Direction des relations interparlementaires et internationales	2 362,5	24	0
	6 485,3	**88**	**7**
SOUTIEN ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE			
Secrétariat général adjoint aux affaires administratives	283,9	4	0
Direction de la diffusion des débats	4 740,7	60	29
Direction de la gestion immobilière	8 590,4	31	3
Direction de l'informatique	3 538,6	42	1
	17 153,6	**137**	**33**
SOUTIEN À LA GESTION			
Direction des ressources financières et des services d'approvisionnement	1 177,0	26	0
Direction des ressources humaines	7 639,8	20	0
Direction des ressources matérielles et des restaurants	4 649,7	49	21
	13 466,5	**95**	**21**
SERVICES STATUTAIRES DE SOUTIEN AUX PARLEMENTAIRES	**44 878,1**		
COMMISSION SPÉCIALE SUR LA LOI ÉLECTORALE	**1 949,8**		
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	**5 610,2**		
DÉPENSES TOTALES	**100 450,5**	**510**	**84**

* ETC autorisés équivalent à temps complet

ANNEXES

LES PROJETS DE LOI ADOPTÉS

Le sigle dans la deuxième colonne identifie la commission parlementaire qui a effectué l'étude du projet de loi. Les commissions sont identifiées comme suit :

Commission plénière (CP)
Commission de l'Assemblée nationale (CAN)
Commission de la culture (CC)
Commission de l'administration publique (CAP)
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (CAPA)
Commission de l'aménagement du territoire (CAT)
Commission de l'économie et du travail (CET)
Commission de l'éducation (CE)
Commission des affaires sociales (CAS)
Commission des finances publiques (CFP)
Commission des institutions (CI)
Commission des transports et de l'environnement (CTE)

Projets de loi du gouvernement

3		Loi n° 1 sur les crédits, 2006-2007
38	CAS	Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être
57	CAS	Loi sur l'aide aux personnes et aux familles
62	CAT	Loi sur les compétences municipales
68	CET	Loi abrogeant la Loi sur la Société de développement de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel
83	CAS	Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives
85	CFP	Loi sur le Centre de services partagés du Québec
92	CET	Loi modifiant la Loi sur les produits et les équipements pétroliers, la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives
93	CAPA	Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur les produits alimentaires
94	CET	Loi modifiant la Loi sur le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et d'autres dispositions législatives
95	CE	Loi modifiant diverses dispositions législatives de nature confessionnelle dans le domaine de l'éducation
96	CFP	Loi sur le ministère des Services gouvernementaux
97	CET	Loi modifiant la Loi sur la Régie des installations olympiques
98	CET	Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives
100	CFP	Loi budgétaire n° 2 donnant suite au discours sur le budget du 30 mars 2004 et à certains autres énoncés budgétaires
101	CC	Loi sur le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
102	CFP	Loi concernant le financement de certains régimes de retraite
103	CI	Loi modifiant la Loi sur la justice administrative et d'autres dispositions législatives
104	CI	Loi modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions législatives
105	CI	Loi modifiant le Code de procédure pénale et la Loi sur les tribunaux judiciaires
106	CE	Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur l'enseignement privé

107	CTE	Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement
108	CAS	Loi modifiant la Loi sur l'assurance parentale et d'autres dispositions législatives
109	CI	Loi sur le Directeur des poursuites criminelles et pénales
110	CFP	Loi modifiant la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et d'autres dispositions législatives
111	CAT	Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
112	CAS	Loi modifiant la Loi sur le tabac et d'autres dispositions législatives
114		Loi nº 1 sur les crédits, 2005-2006
115	CP	Loi modifiant la Loi sur l'Administration régionale crie
119	CET	Loi sur le ministère du Tourisme
120	CFP	Loi sur l'abolition de certains organismes publics et le transfert de responsabilités administratives
121	CET	Loi modifiant la Loi sur les mines
123	CI	Loi concernant la défiscalisation de certains paiements versés conformément à l'Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire au Nunavik
124	CAS	Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance
126	CFP	Loi budgétaire donnant suite au discours sur le budget du 21 avril 2005 et à certains autres énoncés budgétaires
127	CFP	Loi modifiant la Loi sur les coopératives de services financiers et la Loi sur le Mouvement Desjardins
128	CTE	Loi modifiant la Loi sur la voirie
129	CTE	Loi modifiant la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et d'autres dispositions législatives
130	CAS	Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments et d'autres dispositions législatives
131	CI	Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi sur les cours municipales
133	CI	Loi insérant l'article 1974.1 au Code civil
134	CAT	Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
135	CET	Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction
136	CFP	Loi modifiant la Loi sur les assurances et la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne
142	CP	Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public

Projets de loi à l'étape de l'étude détaillée en commission

35	CI	Loi modifiant la Loi sur la justice administrative et d'autres dispositions législatives (mandat non reconduit)
76	CAT	Loi abrogeant la Loi sur la Commission municipale et modifiant diverses dispositions législatives
80	CI	Loi modifiant la Loi sur la police
86	CC	Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives
89	CAS	Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée et modifiant d'autres dispositions législatives

99	CET	Loi modifiant la Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw
122	CET	Loi modifiant la Loi sur les terres du domaine de l'État et d'autres dispositions législatives (mandat non reconduit)
125	CAS	Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives
	Projet de loi à l'étape du dépôt du rapport	
4	CI	Loi modifiant la Loi sur la justice administrative (mandat non reconduit)
	Projet de loi à l'étape de l'adoption du principe	
88	CI	Loi sur la sécurité privée
113	CAPA	Loi modifiant la Loi sur les appellations réservées (mandat non reconduit – remplacé par le projet de loi n° 137)
	Projets de loi à l'étape de la présentation	
2	CI	Loi sur le temps légal
5		Loi modifiant diverses dispositions législatives d'ordre fiscal
6		Loi modifiant la Loi sur le Barreau
116		Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et la Loi sur le bâtiment (mandat non reconduit)
	Projets de loi publics au nom des députés (adoptés)	
195	CFP	Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite
393	CP	Loi modifiant la Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
	Projets de loi publics au nom des députés à l'étape de la présentation	
191		Loi établissant une date fixe pour l'élection des membres de l'Assemblée nationale à compter du 16 avril 2007
193		Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général
198		Loi modifiant la Loi sur les normes du travail
199		Loi modifiant la Loi sur les transports
390		Loi interdisant la distribution de sacs de plastique non biodégradables
391		Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
392		Loi proclamant la Journée internationale de la paix
	Projets de loi publics au nom des députés à l'étape de l'étude détaillée	
197	CAS	Loi facilitant les dons d'organes
	Projets de loi d'intérêt privé (adoptés)	
220	CAT	Loi concernant la Ville de Thetford Mines
224	CAT	Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
225	CAT	Loi modifiant la Loi constituant en corporation la ville du Lac Saint-Joseph
226	CAT	Loi concernant la Municipalité de Sacré-Cœur
227	CAT	Loi concernant la Ville de Magog
229	CTE	Loi concernant Pipeline Saint-Laurent

230	CAT	Loi concernant la Ville de Gaspé
232	CAT	Loi modifiant divers règlements d'emprunt émanant de la Ville de Montréal
234	CFP	Loi concernant la continuation de la Conférence des coopératives forestières du Québec en une fédération de coopératives
235	CAT	Loi concernant la Ville de Trois-Rivières
237	CAT	Loi concernant la Municipalité de Saint-Donat
238	CI	Loi modifiant de nouveau la charte de Les Filles de Jésus (Trois-Rivières)
239	CFP	Loi prévoyant la continuation du Conseil de la coopération du Québec en coopérative et la fusion par voie d'absorption de la Fondation pour l'éducation à la coopération par l'Association pour l'éducation des jeunes coopératrices et coopérateurs
240	CAT	Loi concernant la Ville de Chandler
241	CAT	Loi concernant la Ville de Grande-Rivière
242	CP	Loi autorisant l'adoption de Marie Danielle Viviane Flynn par Paul-Aimé Sauriol

Projets de loi d'intérêt privé – à l'étape de l'étude détaillée

228	CAT	Loi modifiant la Loi concernant la Ville de Chapais (mandat non reconduit)
231	CAT	Loi concernant la Ville de Portneuf
233	CFP	Loi sur la Compagnie du cimetière Saint-Charles
236	CAT	Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Témiscouata (mandat non reconduit)

LES MANDATS ACCOMPLIS PAR LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Sous-commission permanente de la réforme parlementaire

Discussion dans le cadre du processus de réforme parlementaire

Commission de l'administration publique

Imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics concernant :

- le rapport sur l'application de la Loi sur l'administration publique (Conseil du trésor)
- l'aide aux élèves en difficulté (Fédération des commissions scolaires du Québec et Association des commissions scolaires anglophones du Québec)
- les rapports annuels de gestion 2003-2004 et 2004-2005 (Sûreté du Québec)
- le rapport annuel de gestion 2004-2005 (Sécurité publique)
- le Régime d'assurance médicaments (Santé et Services sociaux, Régie de l'assurance maladie du Québec et Revenu Québec)
- le rapport 2004-2005 sur l'application de la Loi sur l'administration publique intitulé *Cinq années de gestion axées sur les résultats au gouvernement du Québec* (Conseil du trésor)
- le rapport annuel de gestion 2004-2005 (Culture et Communications)
- la performance et la reddition de comptes en référence au chapitre 4 du rapport du Vérificateur général, tome II de 2004-2005 (Régie du bâtiment du Québec)

- le rapport annuel de gestion 2004-2005 (Société de développement des entreprises culturelles)
- la question de la prestation de services du gouvernement en ligne, c'est-à-dire le chapitre 3 du rapport du Vérificateur général, tome II, de 2004-2005 (Services gouvernementaux, Emploi et Solidarité sociale et Services Québec)
- le rapport annuel de gestion 2004-2005 (Relations internationales)

Vérification des engagements financiers

Autres mandats :

- Élection de la présidente et de la vice-présidente de la Commission
- Audition du Vérificateur général dans le cadre de l'examen de son rapport annuel de gestion 2004-2005 et vérification de ses engagements financiers pour les mois d'avril 2004 à mars 2005

Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation

Étude détaillée : 2 projets de loi publics

Étude des crédits budgétaires 2005-2006

Consultations :

- Consultation générale dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 113, Loi modifiant la Loi sur les appellations réservées
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 137, Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants

Surveillance d'organisme :

- La Financière agricole du Québec

Étude entreprise à l'initiative de la Commission :

- Entendre les commentaires et suggestions de certains organismes à la suite du rapport sur les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire au Québec

Autre mandat :

- Élection de la présidente et du vice-président de la Commission

Commission des affaires sociales

Étude détaillée : 8 projets de loi publics

Étude des crédits budgétaires 2005-2006

Interpellations :

- Le bilan des engagements électoraux du gouvernement libéral en santé et services sociaux, deux ans après son élection
- La politique familiale au Québec
- Les phénomènes d'enlèvements, de séquestrations et d'abus de pouvoir à l'endroit des enfants au Québec
- Le démantèlement du réseau de services de garde éducatifs
- Les promesses libérales en matière de santé

Consultations :

- Consultation générale dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 83, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (suite)
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 112, Loi modifiant la Loi sur le tabac et d'autres dispositions législatives
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 108, Loi modifiant la Loi sur l'assurance parentale et d'autres dispositions législatives

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance
- Consultation générale dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 125, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 89, Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée et modifiant d'autres dispositions législatives
- Consultation générale – Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes (suite)
- Consultation générale – Politique du médicament

Autre mandat :

- Élection du président et du vice-président de la Commission

Commission de l'aménagement du territoire

Étude détaillée : 3 projets de loi publics 11 projets de loi d'intérêt privé

Étude des crédits budgétaires 2005-2006

Interpellation :

- La situation des régions au Québec

Surveillance d'organisme :

- Société d'habitation du Québec (suite)

Autre mandat :

- Élection du président et du vice-président de la Commission

Commission de la culture

Étude détaillée : 2 projets de loi publics

Étude des crédits budgétaires 2005-2006

Consultation :

- Consultation générale dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 86, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives

Études entreprises à l'initiative de la Commission :

- La diversité des expressions culturelles
- Le patrimoine religieux du Québec

Autres mandats :

- Élection du président et du vice-président de la Commission
- Élection du vice-président de la Commission

Commission de l'éducation

Étude détaillée : 2 projets de loi publics

Étude des crédits budgétaires 2005-2006

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 95, Loi modifiant diverses dispositions législatives de nature confessionnelle dans le domaine de l'éducation
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 106, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur l'enseignement privé

Autres mandats :

- Rapport final à l'audition des dirigeants des 19 établissements d'enseignement de niveau universitaire
- Élection du président et du vice-président de la Commission

Commission de l'économie et du travail

Étude détaillée: 10 projets de loi publics

Étude des crédits budgétaires 2005-2006

Interpellation :

- La stratégie énergétique du Québec

Consultations :

- Consultation générale – Le secteur énergétique au Québec – Contexte, enjeux et questionnements (suite)
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 94, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et d'autres dispositions législatives
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 99, Loi modifiant la Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 135, Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur les terres du domaine de l'État et d'autres dispositions législatives
- Consultations particulières dans le cadre de l'examen du Rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du Rapport quinquennal 2000-2005 concernant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre

Surveillance d'organisme :

- Centre de recherche industrielle du Québec

Autre mandat :

- Élection du président et du vice-président de la Commission

Commission des finances publiques

Étude détaillée : 9 projets de loi publics 2 projets de loi d'intérêt privé

Étude des crédits budgétaires 2005-2006

Interpellation :

- La politique budgétaire du gouvernement du Québec

Consultation :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 85, Loi sur le Centre de services partagés du Québec

Étude entreprise à l'initiative de la Commission :

- La protection des épargnants au Québec

Autres mandats :

- Poursuite du débat sur le discours du budget
- Élection du président et du vice-président de la Commission
- Audition du directeur général de l'Institut de la statistique du Québec dans le cadre de l'examen de son rapport annuel et de ses états financiers

Commission des institutions

Étude détaillée : 7 projets de loi publics 1 projet de loi d'intérêt privé

Étude des crédits budgétaires 2005-2006

Interpellation :

- État des relations fédérales provinciales

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 109, Loi sur le directeur des poursuites criminelles et pénales
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 103, Loi modifiant la Loi sur la justice administrative et d'autres dispositions législatives
- Consultation générale dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 88, Loi sur la sécurité privée (suite)
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 133, Loi insérant l'article 1974.1 au Code civil

Autre mandat :

- Élection du président et du vice-président de la Commission

Commission des transports et de l'environnement

Étude détaillée : 4 projets de loi publics 1 projet de loi d'intérêt privé

Étude des crédits budgétaires 2005-2006

Interpellations :

- La politique du gouvernement du Québec en matière de transports
- Le développement durable au Québec

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 107, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 118, Loi sur le développement durable
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 129, Loi modifiant la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et d'autres dispositions législatives
- Consultations particulières sur le document d'orientation sur les véhicules hors route présenté par la ministre déléguée aux Transports

Étude entreprise à l'initiative de la Commission :

- La sécurité routière au Québec

Autre mandat :

- Élection du président et du vice-président de la Commission

Commission spéciale

Consultations :

- Consultations particulières et consultation générale sur l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale

LES ALLOCATIONS VERSÉES AUX DÉPUTÉS

Masse salariale des députés :

Rémunération régulière (comprend l'indemnité de base et l'indemnité additionnelle)	10 988 330 $

Autres allocations :

Allocations de dépense, de présence et allocations pour des activités politiques	2 767 797 $
Allocations de transition (comprend les allocations versées lors du départ d'un député)	889 714 $
Déplacement de la circonscription électorale à l'hôtel du Parlement	1 086 894 $
Logement à Québec ou en banlieue	1 362 517 $
Allocation additionnelle pour l'achat de mobilier et d'équipement de bureau pendant le premier mandat	9 173 $
Frais de fonctionnement du local dans la circonscription électorale	4 037 753 $

Autres dépenses :

	Personnel des députés	Personnel des cabinets	Total
Masse salariale	10 764 212 $	5 446 108 $	16 210 320 $
Frais de déplacement	308 428 $	560 345 $	868 773 $
Services de recherche des partis politiques			1 638 073 $

LE MANDAT DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Le secrétaire général

Le secrétaire général est le premier fonctionnaire de l'Assemblée et le premier conseiller en interprétation de la procédure parlementaire auprès de la présidence et de l'ensemble des députés. Le secrétaire général assure la surveillance et la gestion du personnel de l'Assemblée, en administre les affaires courantes et exerce les autres fonctions qui lui sont assignées par le Bureau de l'Assemblée nationale, dont il est le secrétaire.

Direction du secrétariat du Bureau

Le Secrétariat du Bureau voit à l'organisation et au suivi des travaux du Bureau et fournit aux parlementaires toutes les informations concernant leurs conditions de travail et les services qui leur sont offerts.

Direction des affaires juridiques et législatives

La Direction des affaires juridiques et législatives conseille l'Assemblée sur le plan juridique et fournit l'ensemble des services professionnels en matière de rédaction de projets de loi des députés et de projets de loi d'intérêt privé.

Direction de la Bibliothèque

La Direction de la Bibliothèque assure la conservation des documents parlementaires et la gestion des archives et en facilite le repérage. Elle s'assure de composer une collection répondant aux besoins actuels et à venir. Elle offre différents services de référence, de documentation de presse et de recherche aux parlementaires et aux unités administratives de l'Assemblée nationale.

Direction de la sécurité

La Direction de la sécurité conseille les autorités sur toute mesure de sécurité et assure la protection des personnes et des biens de même que la sécurité des édifices et des locaux de l'Assemblée.

Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires

Le Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires coordonne, planifie et contrôle les activités des directions du secteur parlementaire et assiste le secrétaire général dans son rôle de conseiller concernant les travaux de l'Assemblée et des commissions parlementaires.

Direction du secrétariat de l'Assemblée

La Direction du secrétariat de l'Assemblée assure la préparation, le bon déroulement et le suivi des séances de l'Assemblée. Elle assiste le secrétaire général dans la préparation et la coordination de l'ouverture et de la clôture des sessions.

Direction du secrétariat des commissions

La Direction du secrétariat des commissions assure l'organisation et le fonctionnement des commissions parlementaires en fournissant les services professionnels et administratifs nécessaires à leurs activités.

Direction de la recherche en procédure parlementaire

La Direction de la recherche en procédure parlementaire assiste le secrétaire général dans son rôle conseil auprès de la présidence, de l'Assemblée et des commissions parlementaires en matière de procédure parlementaire.

Direction de la traduction et de l'édition des lois

La Direction de la traduction et de l'édition des lois fournit l'ensemble des services professionnels et techniques de traduction, de révision, d'édition et d'impression des textes législatifs et répond aux besoins de traduction des unités administratives.

Direction générale des affaires institutionnelles

La Direction générale des affaires institutionnelles coordonne, planifie et contrôle les activités des directions du secteur institutionnel et assiste le secrétaire général dans son rôle de gestionnaire des affaires institutionnelles de l'Assemblée.

Direction des communications

La Direction des communications favorise le rayonnement de l'Assemblée en faisant connaître son rôle démocratique auprès de la population. Elle est responsable des communications et des relations publiques de l'institution. Elle offre des services de graphisme et d'édition, de rédaction et de révision ainsi qu'un service d'information aux journalistes de la Tribune de la presse.

Direction des programmes pédagogiques

La Direction des programmes pédagogiques conçoit, élabore et réalise des activités à caractère pédagogique destinées à des clientèles cibles et fournit un soutien professionnel et technique lors de simulations parlementaires.

Direction du protocole et de l'accueil

La Direction du protocole et de l'accueil assure la coordination des accueils protocolaires et des cérémonies à l'Assemblée et assume la responsabilité tant des services d'accueil et de renseignements que des visites guidées.

Direction des relations interparlementaires et internationales

La Direction des relations interparlementaires et internationales conseille les autorités en matière de relations interparlementaires et internationales et coordonne les activités de l'Assemblée dans ce domaine.

Secrétariat général adjoint aux affaires administratives

Le Secrétariat général adjoint aux affaires administratives planifie, oriente, coordonne et contrôle les activités des directions du secteur administratif. Il coordonne la mise en œuvre des technologies de l'information à l'Assemblée.

Direction de la diffusion des débats

La Direction de la diffusion des débats gère la télédiffusion des travaux parlementaires, des conférences de presse et de certains événements spéciaux, et l'enregistrement audio pour fins de transcription, révision, édition et mise en pages du *Journal des débats*.

Direction de la gestion immobilière

La Direction de la gestion immobilière procure des services et des biens en matière de gestion des immeubles, d'aménagement et de télécommunications.

Direction de l'informatique

La Direction de l'informatique oriente, conseille et fournit des services en matière de bureautique et d'informatique (logiciels, applications, matériel, formation) et assure la gestion du parc informatique et des réseaux local et étendu.

Direction des ressources financières et des services d'approvisionnement

La Direction des ressources financières et des services d'approvisionnement conseille et fournit des services auprès des unités administratives et des parlementaires en matière de gestion financière, de programmation budgétaire et d'opérations comptables. Elle fournit également des services d'approvisionnement.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines assume l'ensemble des opérations et des services de soutien et de conseil dévolus à la gestion des ressources humaines auprès des unités administratives et des parlementaires.

Direction des ressources matérielles et des restaurants

La Direction des ressources matérielles et des restaurants fournit un soutien aux parlementaires et aux unités administratives, notamment en matière de courrier et de messagerie, d'imprimerie et de reprographie, de fournitures de bureau et de distribution de documents parlementaires. Elle assure aussi les services alimentaires et la gestion des restaurants.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

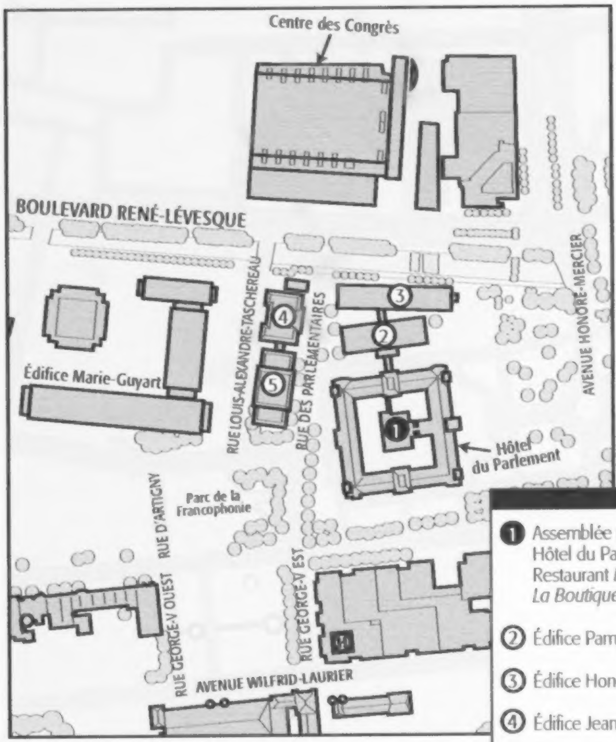

Plan du centre-ville de Québec
Colline Parlementaire - édifices et stationnements

1. Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Restaurant *Le Parlementaire*
La Boutique
2. Édifice Pamphile-Le May
3. Édifice Honoré-Mercier
4. Édifice Jean-Antoine-Panet
5. Édifice André-Laurendeau

ASSEMBLÉE NATIONALE
Hôtel du Parlement, Québec (Québec)
G1A 1A3

Renseignements généraux
Téléphone : (418) 643-7239
Ligne sans frais : 1 866 DÉPUTÉS
(1 866 337-8837)
Télécopieur : (418) 641-2638
www.assnat.qc.ca

VISITES GUIDÉES
Horaire*
Du lundi au vendredi : de 9 h à 16 h 30
Du 25 juin à la fête du Travail :
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30
Samedis, dimanches et jours fériés :
De 10 h à 16 h 30
Les groupes de plus de 10 personnes sont priés de réserver.

Renseignements
Téléphone : (418) 643-7239
Télécopieur : (418) 641-2638
Courriel : accueil@assnat.qc.ca

RESTAURANT *LE PARLEMENTAIRE*
Heures d'ouverture*
Du lundi au vendredi : de 8 h à 14 h 30

Réservations
Téléphone : (418) 643-6640
Télécopieur : (418) 643-6378
Courriel : resto@assnat.qc.ca

LA BOUTIQUE
Heures d'ouverture*
Du lundi au vendredi : de 8 h à 17 h
Du 24 juin à la fête du Travail :
ouvert aussi les fins de semaine
de 10 h à 17 h

Renseignements
Téléphone : (418) 643-8785
Télécopieur : (418) 528-6022
Courriel : laboutique@assnat.qc.ca

* Modification sans préavis

Achevé d'imprimer
en juin 2006
Imprimerie Le Renouveau
Québec

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
HÔTEL DU PARLEMENT

Québec (Québec) G1A 1A3
www.assnat.qc.ca
accueil@assnat.qc.ca
1 866-DÉPUTÉS